



2010

RAPPORT D'ACTIVITÉ



La CREA, un an déjà !

Et déjà, trois grand équipements inaugurés : le 106, h2O et la Fabrique des Savoirs à Elbeuf. Des lieux qui symbolisent un double engagement de la Communauté. D'un point de vue territorial, ils sont le reflet d'une politique ambitieuse de reconquête de notre patrimoine historique et naturel : prise en compte de la Seine comme « épine dorsale » du territoire et mise en valeur de notre culture industrielle et portuaire. Du point de vue de l'animation du territoire, ces belles structures donnent accès à tous à la musique, aux sciences, à l'histoire et, plus largement, à la culture.

Le bilan de cette première année d'activité est particulièrement positif et encourageant. Les 71 communes au coeur de cette nouvelle étape intercommunale ont allié leurs ressources et leurs idées. Les élus ont su se rassembler pour poursuivre les projets déjà amorcés et faire naître de nouvelles grandes ambitions.

Pour la plupart des compétences de la CREA, l'année 2010 a été celle de l'évaluation. La Communauté a souhaité partir sur des bases saines et solides. Le conseil communautaire a donc discuté, débattu, échangé, pour harmoniser les pratiques, confronter les points de vue et tracer ensemble la feuille de route de la Communauté pour les années à venir. La CREA est une grande Communauté mais elle souhaite garder sa taille humaine. Son enjeu : tisser un lien fort et durable entre des territoires différents et faire émerger la richesse de cette diversité.

Ce Rapport d'Activités 2010 retrace de manière synthétique les actions menées par la CREA. Il est le reflet de sa politique et de ses engagements.

Bonne lecture.

Un an de CREA	5
La CREA, plus grande communauté d'agglomération de France	6
Les faits marquants de l'année 2010	8
Les grands équipements de la CREA	10
Au cœur de l'institution	15
71 communes rassemblées en 2010	16
De nombreuses compétences pour une Éco-Communauté en plein essor	18
L'institution : fonctionnement	20
Plus de 1000 agents œuvrant chaque jour pour allier développement stratégique et service aux habitants	22
Les grands projets	24
La CREA au plus près des habitants	27
Les pôles de proximité	28
Allô communauté, un service téléphonique de proximité	28
Une nouvelle communication pour un nouveau territoire	30
Les petites communes	32
La CREA au service du public et de l'environnement	33
Se déplacer en respectant l'environnement : un défi rendu possible	34
Place au vélo	38
Aménager et entretenir les espaces publics pour mieux vivre ensemble	40
Eau et Assainissement	46
Gestion des déchets	48
Environnement	51
La CREA attractive	55
Le Conseil Consultatif de Développement	56
Développement Economique	58
Recherche/Innovation	61
Habitat	62
Observatoires	62
Planification Urbaine	64
Urbanisme pré-opérationnel	66
Tourisme	68
La CREA dynamique et solidaire	70
Emploi-Insertion	72
Cohésion sociale/Politique de la ville	74
Solidarité Internationale	78
Accueil des gens du voyage	79
La CREA ouverte, curieuse et sportive	81
Partenariat CREA-Tianjin	82
Jeunesse et vie étudiante	83
Culture	84
Sports	86

un an DE CREA



La CREA, plus grande communauté d'agglomération de France

La CREA (Communauté de l'agglomération Rouen – Elbeuf – Austreberthe) est née de la fusion, le 1^{er} janvier 2010, de quatre regroupements de communes :

La communauté de l'agglomération rouennaise (45 communes)

La communauté de l'agglomération d'Elbeuf (10 communes)

La communauté de communes de Seine-Austreberthe (14 communes)

La communauté de communes Le Trait-Yainville (2 communes)



Avec 492 382 habitants, La CREA est aujourd'hui la plus grande communauté d'agglomération de France.

La naissance de la CREA est ainsi l'aboutissement de la construction intercommunale de la région rouennaise, en cours depuis la seconde moitié du 20^e siècle.

71 communes regroupées, des compétences élargies, une gestion plus efficace et plus économique, la CREA agit sur le quotidien des habitants, mais aussi sur les problématiques stratégiques de développement du territoire. Moderne et ambitieuse, la CREA s'engage sur une stratégie d'avenir : devenir l'une des premières Éco-Communautés de France, en faisant de l'enjeu environnemental non pas une contrainte mais une opportunité de développement.



Les faits marquants de l'année 2010

Janvier 2010

[1^{er} janvier] naissance de la CREA

[1^{er} janvier] l'équipe des éco-ambassadeurs se forme, composée de 6 personnes

[7 janvier] 1^{ère} réunion du conseil communautaire

[23 janvier] regroupement de 130 agents des services de collecte sur un même site

[26 janvier] rencontre avec HUANG Xingguo, maire de TIANJIN dans le but d'une coopération entre la ville de Tianjin et la CREA.

[Courant janvier] début de la construction du Palais des Sports

Création des 3 pôles de proximité

Extension de la régie de l'eau et paiement en ligne des factures d'eau.

Réorganisation de la collecte des déchets sur une grande partie du territoire.

Février 2010

[1^{er} février] lancement de l'élaboration du futur Programme Local de l'Habitat (PLH)

[22 février] Installation du Conseil Consultatif de Développement (CCD) de la CREA

[Courant février] 1^{er} numéro de CREA le Mag

Mars 2010

[Début mars] début des aménagements à la Fabrique des Savoirs

[12-27 mars] Près de 30 000 spectateurs à la 11^e édition des Transeuropéennes. Quinze jours de spectacles sur les 71 communes de la CREA.

Avril 2010

[22 avril] emménagement des agents du Pôle de Proximité de Duclair dans leurs nouveaux locaux.

Semaine du développement durable, biodiversité.

Lancement de la 2^e édition du concours Créa'ctifs

Mai 2010

[28 mai] première rencontre des SCoT, consacrée à « la réduction de la consommation d'espace » et ayant lieu au siège de la Région.

[30-31 mai] la 2^e édition du festival Graines de Jardin ouvre ses portes. 35 000 visiteurs arpentent les allées du jardin des plantes..

[Courant mai] - création du groupe de travail « Urbanisme et Aménagement du Territoire » pour contribuer à l'élaboration du SCoT.

- fin des travaux du projet la Fabrique des Savoirs.



2010

[4 juin au 26 septembre] 1^{ère} édition du festival Normandie Impressionniste. 1 million de visiteurs, une réussite née sous l'impulsion de la CREA et de six autres collectivités normandes. Cette initiative d'ampleur nationale a reçu le label « d'intérêt national » par la Ministre de la Culture et de la Communication. C'est aussi l'occasion pour la première concrétisation du partenariat la CREA – TIANJIN puisqu'une délégation de l'école des Beaux-arts de Tianjin a été accueillie.

[25 juin] inauguration du barreau Malot entre Franqueville-Saint-Pierre et Mesnil-Esnard.

[28 juin] validation de la charte de fonctionnement du Conseil Consultatif de Développement de la CREA (CCD). Élargissement de la zone d'action du PLIE qui désormais est élargi les territoires de Duclair et du Trait.

[Courant juin] la CREA réalise une enquête auprès des habitants pour connaître leur utilisation de la forêt.

Juillet 2010

[1^{er} au 24 juillet] Nuit des Toiles, cinéma plein air gratuit proposé sur le territoire de la CREA.

Août 2010

[Courant août] Prise en régie des stations d'épuration de Sahurs et Hautot-sur-Seine.

Septembre 2010

[18-19 septembre] Événement au Château Robert le Diable, « Journées du Patrimoine », plus de 1 500 visiteurs.

[22 septembre] Inauguration du Pôle de Proximité de Duclair par le Président de la CREA en présence des élus et des forces vives.

[Courant septembre] Fin des aménagements à la Fabrique des Savoirs.

Signature du 2^e plan d'action de la Charte Forestière du Territoire (CFT), à l'occasion de l'inauguration de la 2^e Maison des Forêts située au bois du Roule à Darnétal.

Octobre 2010

[11 octobre] Laurent Fabius, président de la CREA et Patrick Pelata, directeur général aux opérations de Renault, signent une convention de partenariat sur les véhicules électriques (VE).

[16-17 octobre] Animations à la 1^{re} Maison des Forêts.

[Courant octobre] Ouverture de la Fabrique des Savoirs.

Novembre - Décembre 2010

[13/14 novembre] inauguration de h2o, espace de sciences pour tous.

[26 novembre] inauguration du 106, scène de musiques actuelles, devenue incontournable.

[29 novembre au 10 décembre] Forum Diver(C)ités
[Courant novembre] Sortie du livre d'Annick Vallée intitulé « Arbres remarquables de Haute Normandie » financé en partie par la CREA.

Les grandes équipements de la CREA

LE ZÉNITH ET LE PARC DES EXPOSITIONS

Inauguré en 2001, le Zénith possède une grande salle d'une capacité de 5 200 places assises et 7 575 places en formule assis-debout dont un parterre au pied de la scène pouvant recevoir 834 places assises ou bien 2 860 personnes debout.

Le Zénith de la CREA a accueilli en 2010, 261 803 spectateurs sur 88 représentations, dont entre autres 41 concerts, 16 spectacles humour/théâtre/opéra et 14 manifestations d'entreprises. Par ailleurs la CREA a mis le Zénith à disposition gracieuse de 4 organismes ayant souhaité y organiser leurs événements.

Au total sur l'année 2010, le nombre de jours d'occupation du zénith s'élève à 90, dont 72 ont été consacrés aux manifestations et 18 au montage et démontage. L'année 2010 a été une bonne année d'un point de vue financier et d'un point de vue de la fréquentation (deuxième meilleure année en 5 ans). En effet d'une manière générale, si le nombre de jours d'occupation a enregistré une baisse, les spectacles ont souvent affiché complet. Et du point de vue financier, le délégataire du Zénith (SESAR) a versé une redevance totale de 453 009 €. Cette redevance est calculée sur une redevance fixe de 300 000€ plus un intéressement aux résultats qui est de 60% du Résultat Net avant intéressement du personnel. Au niveau des travaux, en 2010, 3 chantiers ont été réalisés : le remplacement des revêtements de sol dans l'administration, le remplacement du parquet scénique, et la reprise d'étanchéité de la toiture.

Le Parc des expositions
Avenue des Canadiens
76120 Grand Quevilly
Tél. 02 35 18 28 28
www.rouen-expo.com



Le Zénith de la CREA
Avenue des Canadiens
76120 Grand Quevilly
www.zenith-de-rouen.com



Le 106
Quai Jean
de Béthencourt
76100 Rouen
Infoline 02 32 76 84 84
www.le-106.com

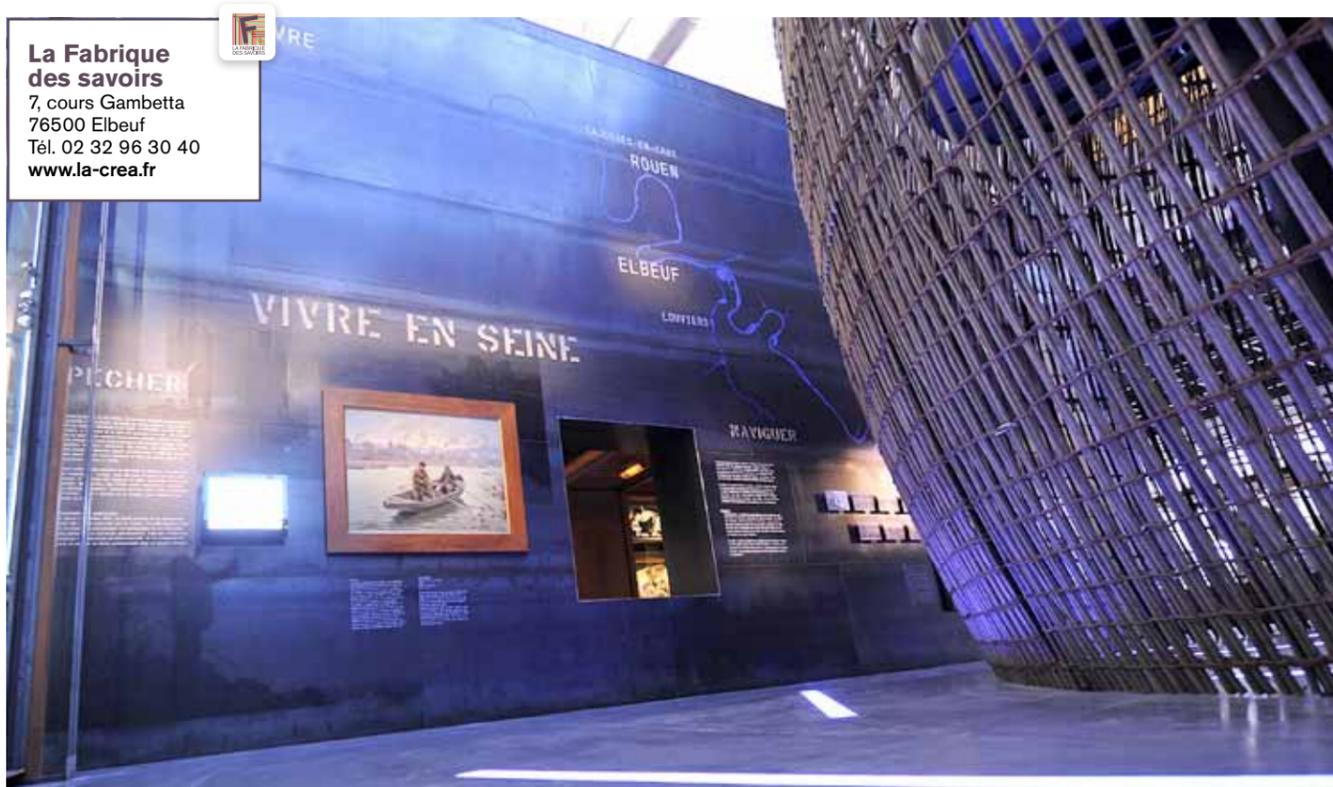
LE 106

Inauguré le 26 novembre 2010, le 106, scène de musiques actuelles, s'est imposé en quelques mois comme un équipement incontournable de la culture musicale contemporaine de notre territoire local et national. Sa programmation est à l'image de la politique culturelle de la CREA : populaire, riche, ouverte au monde, à la création et à sa diversité. Le 106 fait partie du programme de revalorisation des bords de Seine orchestré par la CREA, au cœur du futur éco-quartier Flaubert.

On y trouve 2 salles de concerts (318 et 1 148 places) qui peuvent accueillir plus de 50 000 spectateurs par an.

Le 106 propose aussi 5 studios de répétition et 1 studio de création d'images numériques, gérés par une équipe de professionnels à la disposition des artistes pour développer leurs projets, de la répétition à la diffusion. Un studio de MAO (Musique Assistée par Ordinateur) et de maquettage est également ouvert à tous les musiciens qui souhaitent enregistrer et mixer une maquette promotionnelle. Cet équipement met en œuvre un projet tourné vers la diffusion, l'accompagnement et l'action culturelle.

Dès le 10 novembre 2010, l'équipe du 106 s'est chargée de l'organisation de concerts délocalisés au Théâtre des arts. Après un week-end d'ouverture en musique, les lieux ont été pris d'assaut par de nombreux mélomanes. Les 22 spectacles programmés en novembre et décembre 2010 se sont la plupart du temps joués à guichets fermés.



La Fabrique des savoirs
7, cours Gambetta
76500 Elbeuf
Tél. 02 32 96 30 40
www.la-crea.fr

LA FABRIQUE DES SAVOIRS

Depuis octobre 2010, La CREA est dotée d'un nouvel espace culturel et éducatif baptisé La Fabrique des savoirs. L'équipement, installé dans la partie ancienne de la friche industrielle « îlot Gambetta », est divisé en deux pôles : culture et formation. Le premier rassemble un musée, les archives patrimoniales du territoire elbeuvien, le centre d'interprétation de l'architecture et un point d'accueil et d'information touristique. Le second accueille le GRETA, un centre de formation pour jeunes adultes, l'inspection de l'Éducation Nationale et la MJC. La Fabrique s'inscrit dans un projet global de création d'équipements culturels, mené par la CREA.

Cet équipement pluridisciplinaire réhabilite l'usine textile « Blin et Blin ». L'architecture industrielle du site d'origine est mêlée à des constructions plus modernes. Les matériaux d'origines, brique, bois, métal, sont mis en valeur. Ce mariage passé-présent est en accord avec les objectifs du site. Il s'agit de faire connaître le patrimoine, valoriser le territoire, mais aussi se tourner vers l'avenir, la formation et la mixité sociale. Pierre angulaire de la modernisation, un prisme en verre surplombe l'infrastructure. À son sommet, il offre une vue imprenable sur le territoire.



h2o, l'espace de sciences
Quai de Boisguilbert
76000 Rouen
Tél. 02 35 52 95 29
www.la-crea.fr

h2o

Nouvel équipement culturel de la CREA, h2o – espace de sciences, a été inauguré officiellement le mercredi 10 novembre 2010. Il a ensuite été ouvert gratuitement au public le week-end des 13 et 14 novembre 2010 afin de faire découvrir ce lieu voué aux expositions et activités scientifiques.

h2o a pour vocation la sensibilisation d'un large public aux sciences en général et à l'environnement, de mener des activités pédagogiques et ludiques avec des publics scolaires, de promouvoir la culture scientifique, technique, et industrielle dans une approche sciences et société. Installé dans le hangar 2 sur les quais rive droite de la Seine à Rouen, il s'inscrit dans la dynamique de reconquête des quais de Seine.

Le bâtiment se compose de deux salles au rez-de-chaussée dédiées à des expositions et des animations autour des sciences, et qui sont accessibles à tout public. À l'étage un auditorium de 200 places est conçu pour accueillir des conférences, des projections de films, des spectacles, des débats... Au second étage, on retrouve des salles d'ateliers en petits groupes. Destinés aux enfants de 7 à 12 ans, ces travaux ludiques encadrés ont lieu les mercredis, samedis et pendant les vacances scolaires.

La CREA veut que h2o soit un lieu vivant et animé d'expositions et d'activités autour de toutes les sciences. La programmation est donc rythmée et soutenue avec une exposition différente tous les 4 mois pour ce qui est de la grande salle d'exposition. De novembre 2010 à mars 2011, le thème était « Consom'attitudes », deux expositions louées à Universcience-Paris.

La réussite de cet équipement culturel est au rendez-vous avec un total de 4 500 visiteurs (dont 500 scolaires) sur la période novembre-décembre 2010, dont 3 000 lors de l'inauguration publique.



PERSPECTIVE 2012 : LE PALAIS DES SPORTS

Avec le Palais des Sports, la CREA poursuit sa politique d'investissement dans les grands équipements culturels et sportifs, ainsi que la reconquête des berges de la Seine.

La structure sera située dans un lieu stratégique de Rouen (entre l'avenue du Mont-Riboudet et les quais de Seine), au carrefour de grands axes routiers et des transports en commun. Le Palais des Sports répond à un cahier des charges stricte en matière d'environnement. Les 4000 m² de panneaux solaires, le chauffage par géothermie et la gestion responsable de l'eau permettront au bâtiment de produire autant d'énergie qu'il en consommera.

Proposant une salle modulable de 3 500 à 6 000 places, le Palais des Sports sera un équipement d'intérêt communautaire. Sa construction a commencé en janvier 2010. L'établissement ouvrira ses portes en septembre 2012.

Il sera homologué pour accueillir des manifestations sportives de haut niveau comme des rencontres de certains clubs professionnels de la région, ou bien des manifestations d'ampleur nationale ou internationale.



Au cœur DE L'INSTITUTION



71 communes rassemblées en 2010



Communes	Habitants
Anneville-Ambourville	1180
Amfreville-la-Mivoie	3074
Les Authieux-sur-le-Port-Saint-Ouen	1245
Bardouville	633
Belbeuf	2125
Berville-sur-Seine	553
Bihorel	8656
Bois-Guillaume	13466
Bonsecours	6976
Boos	3137
La Bouille	818
Canteleu	14857
Caudebec-lès-Elbeuf	9750
Cléon	5778
Darnétal	9557
Déville lès Rouen	10506
Duclair	4156
Elbeuf	17187
Épinay-sur-Duclair	502
Fontaine-sous-Préaux	575
Franqueville-Saint-Pierre	5677
Freneuse	947
Gouy	835
Grand-Couronne	9655
Grand Quevilly	26407
Hautot-sur-Seine	359
Hérouville	1273
Le Houltme	4152



Houpeville	2438
Isneauville	2482
Jumièges	1738
La Londe	2268
Malaunay	5958
Maromme	11930



Le Mesnil-Esnard	7052
Le Mesnil-sous-Jumièges	628
Montmain	1354
Mont-Saint-Aignan	20712
Moulineux	905
La Neuville-Chant-d'Oisel	1957



Notre-Dame-de-Bondeville	7278
Oissel	11660
Orival	975
Petit-Couronne	9146
Le Petit-Quevilly	22288
Quevillon	625
Quévreville-la-Poterie	944
Roncherolles-sur-le-Vivier	1118
Rouen	110927
Sahurs	1344
Saint-Aubin-Celloville	978
Saint-Aubin-Épinay	964
Saint-Aubin-lès-Elbeuf	8197
Saint-Etienne-du-Rouvray	28053
Saint-Jacques-sur-Darnétal	2647
Saint-Léger-du-Bourg-Denis	3304
Saint-Martin-de-Boscherville	1490
Saint-Martin-du-Vivier	1848
Saint-Paër	1212
Saint-Pierre-de-Manneville	735
Saint-Pierre-de-Varengueville	2279
Saint-Pierre-lès-Elbeuf	8420
Sainte-Marguerite-sur-Duclair	1671
Sotteville-lès-Rouen	31024
Sotteville-sous-le-Val	758
Tourville-la-Rivière	2319
Le Trait	5258
Val-de-la-Haye	758
Yainville	1122
Ymare	1135
Yville-sur-Seine	438



De nombreuses compétences, une éco-communauté en plein essor

La CREA est dotée de nombreuses compétences, déclinées en actions concrètes pour améliorer le quotidien des habitants en développant des services publics de qualité.

LES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES



- Développement économique
- Aménagement de l'espace communautaire
- Gestion et développement de l'équilibre social de l'habitat
- Gestion et développement de la politique de la ville dans la communauté

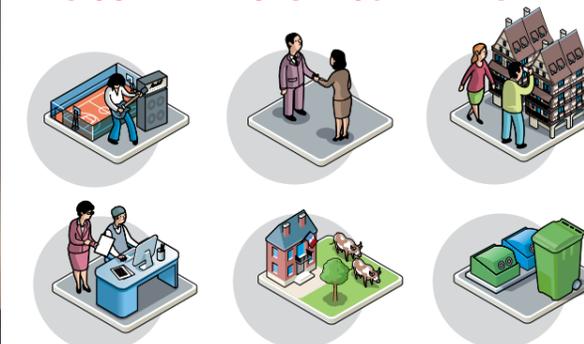
LES COMPÉTENCES OPTIONNELLES



- Création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire ; création ou aménagement et gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire
- Assainissement
- Eau
- Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie
- Construction, aménagement, entretien, gestion et animation d'équipements culturels, socioculturels, socio-éducatifs, sportifs, d'intérêt communautaire



LES COMPÉTENCES FACULTATIVES



- Activités ou actions culturelles, sportives ou sociales d'intérêt communautaire
- Restructuration, reconversion et extension de zones d'activités existantes, à la demande de l'une des communes membres ; restructuration et mise en valeur des friches notamment industrielles d'intérêt communautaire
- Participation aux études d'urbanisme communales ; participation à la révision et à la modification des POS, PLU et cartes communales ; définition et mise en œuvre d'une politique foncière pour le développement économique, la protection de l'environnement ou la réalisation d'équipements et d'aménagements d'intérêt communautaire, notamment par la réalisation et la gestion d'un programme d'action foncière d'agglomération et par la constitution de réserves foncières
- Action en faveur du logement des personnes âgées et des personnes à mobilité réduite
- Création et gestion de terrains d'accueil pour les gens du voyage
- Amélioration du cadre de vie
- Réalisation et gestion d'équipements de loisirs d'intérêts communautaires
- Actions de prévention des risques industriels et environnementaux ; participation financière aux réseaux d'alerte
- Définition et mise en œuvre d'une politique de développement touristique
- Participation à l'implantation intercommunale d'activités scientifiques, technologiques, de recherche ou universitaires
- Promotion intercommunale de la jeunesse
- Aide et soutien aux communes de moins de 4 500 habitants
- Réseaux de télécommunication à haut débit
- Participation au financement des services d'incendie et de secours

En images, la campagne de communication sur les compétences de la CREA

L'institution : fonctionnement

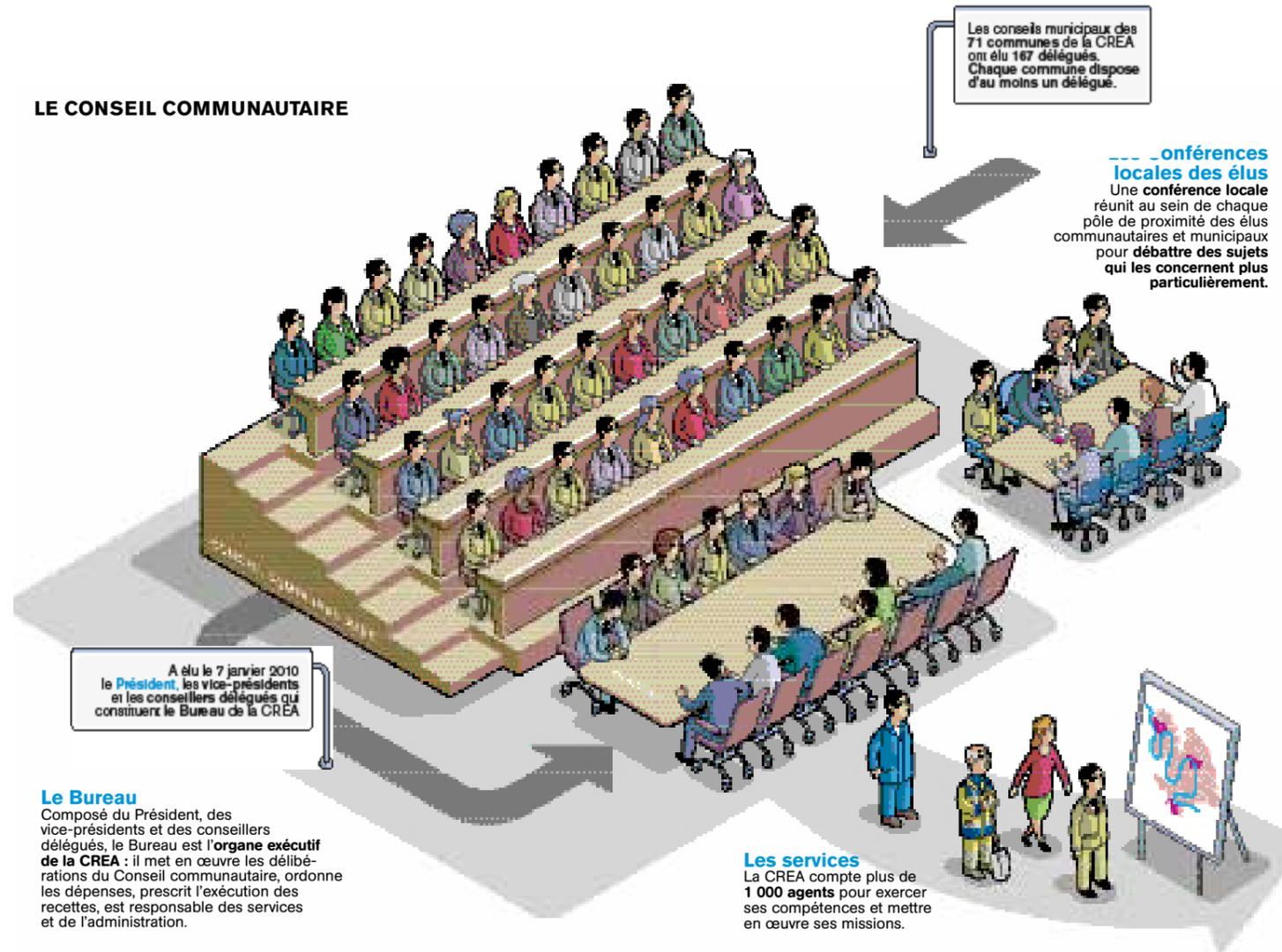
Chaque commune a sa voix au chapitre. Les conseillers municipaux des 71 communes ont élu les délégués qui siègent au Conseil communautaire. Chaque commune dispose, de droit, d'un délégué et d'un délégué supplémentaire par tranche de 4 000 habitants.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE est l'organe délibérant de la CREA. Les 167 délégués sont répartis dans des commissions thématiques où sont élaborés les projets de la CREA. Le conseil communautaire se réunit en moyenne une fois tous les deux mois. Certaines de ses prérogatives peuvent être déléguées au Bureau afin de faciliter la gestion des affaires courantes.

LES MEMBRES DU BUREAU (le Président, les vice-présidents et les conseillers délégués) ont été élus le 7 janvier 2010 par le conseil communautaire. **Le bureau est l'organe exécutif de la CREA** : il met en œuvre les délibérations du Conseil communautaire, ordonne les dépenses, prescrit l'exécution des recettes, est responsable des services et de l'administration.

PLUS DE 1000 AGENTS œuvrant chaque jour pour allier développement stratégique et service aux habitants. La force et l'unité de la CREA tirent leurs racines des hommes qui l'animent. La gestion équilibrée des ressources et des rapports humains est un enjeu essentiel dans une structure de cette taille. 2010 fut une année de challenges pour la gestion des Ressources Humaines. Il a fallu gérer la fusion des quatre EPCI et rassembler autour d'une cause commune, des agents aux cultures, aux méthodes de travail et aux habitudes différentes. Il a également fallu harmoniser les différents modes de fonctionnement. Ainsi, les services de Ressources Humaines et de Communication Interne ont travaillé pour définir des règles communes, fondées sur l'équité, l'efficacité et la reconnaissance du travail réalisé. C'est en rassemblant et en fédérant toutes les forces vives que les ambitions de la CREA pourront être réalisées.

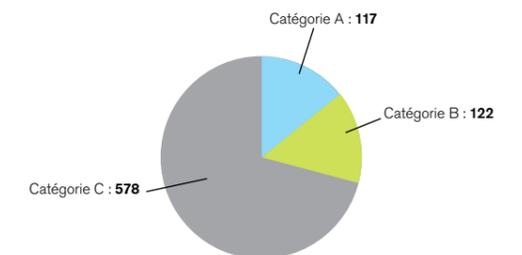
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE



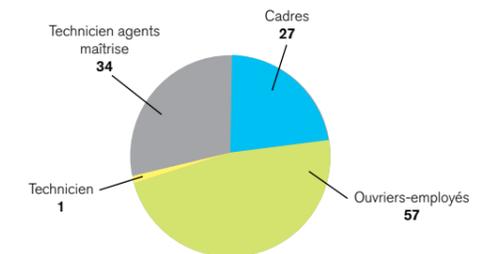
LES AGENTS DE LA CREA EN CHIFFRES

L'effectif total de la CREA est de **1 041 agents** dont :
 ▪ 817 fonctionnaires
 ▪ 105 non titulaires
 ▪ 119 contrats à durée indéterminée de droit privé
 À noter que dans ces 1 041 agents ne sont comptabilisés que les emplois permanents.

Répartition des effectifs fonctionnaires par catégorie statutaire parmi les 817 fonctionnaires :



Répartition des effectifs contrats de droit privé par classification parmi les 119 agents :

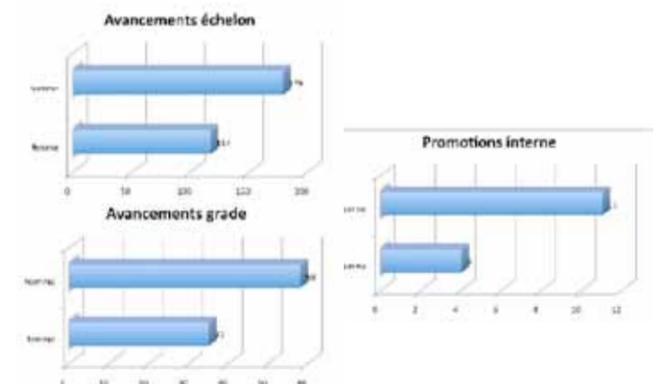


Arrivées et départs

On compte un total de 59 arrivées en 2010, dont 12 mises en stage, 2 mutations, 16 recrutements en CDI de droit privé, 28 recrutements de non titulaires permanents, et 1 réintégration.

Au niveau des départs, la CREA en totalise 31 sur 2010 : 19 retraites, 2 mutations et 10 démissions.

Promotions et avancements en 2010

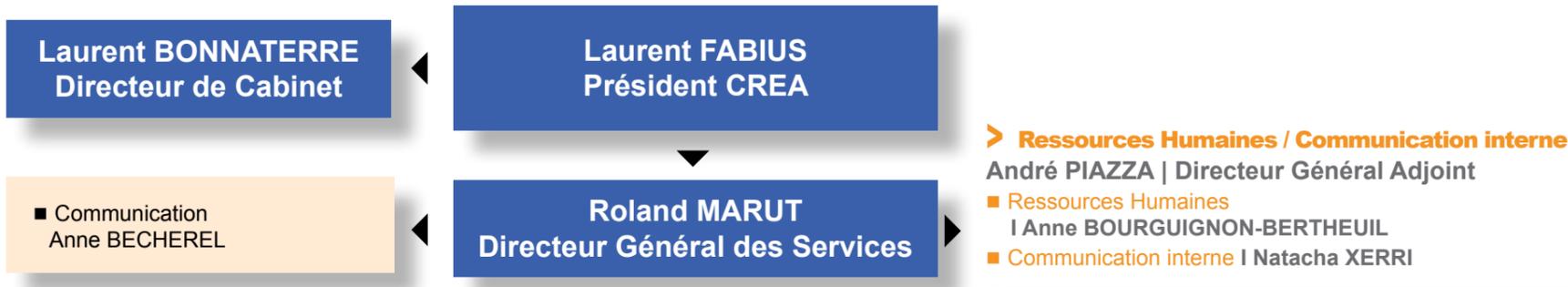


HARMONISATION DES PRATIQUES

La naissance de la CREA a rassemblé des agents du service public et des personnels sous contrat de droit privé (notamment, les personnels de Véolia). 2010 a été le lancement de grands chantiers d'harmonisation. Régime indemnitaire, temps de travail, astreintes, tous ces éléments ont dû être revus et réformés pour que chacun bénéficie des mêmes règlements.



L'organigramme



**Services Techniques et Urbains
Politiques Environnementales**
Grégoire CARRIER
Directeur Général délégué

- > **Pôle Infrastructures, Équipement et Espaces Publics**
 - Voirie, espaces public | Bruno ITHIER
 - Bâtiments | Richard BLANCHARD
- > **Pôle Transports, Mobilité, Déplacements**
 - > Catherine GONIOT
 - Exploitations Infrastructures et systèmes | Alexandre BURBAN
 - Qualité, coordination, développement | X
 - Études prospectives, mobilité, déplacements
- > **Pôle Eau et Assainissement**
 - > Alain RENAUD
 - SAGE
 - Administration et Finances | Yves MERCIER
 - Eau | Eric HERBET
 - Assainissement | Nicolas VESSIER
- > **Pôle Politiques environnementales et maîtrise des déchets**
 - > Gérard SOREL
 - Politiques environnementales | (Gérard SOREL)
 - Maîtrise des Déchets | Olivier GREGORIS

Stratégie, Aménagement, attractivité, Solidarité
Alain BARDIN
Directeur Général délégué

- Administration | Isabelle REBIFFÉ-CORTY
- Grands Projets
- > **Pôle Planification Urbaine, Urbanisme, Habitat**
 - > Alain BARDIN
 - Urbanisme préopérationnel | Clarisse PETIT-COULAUD
 - Planification | X
 - Habitat | Paule VALLA
- > **Pôle Développement économique, Tourisme et Animation du Territoire, Emploi Insertion**
 - > Sébastien PIVIDAL
 - Développement économique, Tourisme et Animation du Territoire
 - Emploi Insertion | Alexandre VERBAERE
 - > Pépinières d'entreprises
- > **Pôle Solidarité, Santé, Culture, Sport, Vie Étudiante**
 - > Adrien OGHIA | Directeur Général Adjoint
 - Politique de la ville, Accueil des gens du voyage, Santé | (Adrien OGHIA)
 - Culture | Serge MARTIN-DESGRANGES
 - > Smac, Parc expo, Zénith
 - Sport, Jeunesse, Vie étudiante | Alain KÜGEL
 - Coopération Décentralisée

Services Fonctionnels
Frédéric ALTHABE
Directeur Général délégué

- Finances | Christelle BOURDON
- Systèmes d'information | Gilles PARROT
- Petites communes | Stéphan HEBERT
- > **Pôle Juridique et Moyens Généraux**
 - > Patrick Gard | Directeur Général Adjoint
 - Affaires juridiques | Thérèse MARSEILLE
 - Achat public | Sylvie CALENTIER
 - Immobilier et Moyens Généraux | Sophie SANCHES-DEROUSSÉAU
- > **Pôle Délégations service public, prospective, fiscalité, contrôle de gestion**
 - > Frédéric LEBRUN | Directeur Général Adjoint
 - Service Délégations service public, Contrôle des satellites
 - Service Fiscalité, Études financières et Transfert de Charges

Coordination des Pôles et du projet de territoire
Michèle VILLE
Directrice Générale déléguée

- Service Politiques Contractuelles Conseil Consultatif de Développement
- Pôles de proximité**
- > **Duclair** | Xavier BARBAY
 - Eau / Assainissement / Déchets / Voirie / Transport
 - Développement économique / PLIE / Solidarités / Tourisme, culture, sport, loisirs
- > **Elbeuf** | Vincent PERROT | Directeur Général Adjoint
 - Services transversaux
 - Gestion du patrimoine local
 - Animation locale
 - Solidarité locale
 - Développement local
 - Eau
 - Assainissement
 - Déchets / Garage
- > **Le Trait** | Michel DEBLIQUIS
 - Eau / Assainissement
 - Environnement
 - Déchets
 - Aire d'accueil des gens du voyage
 - Emploi-insertion
 - Relais communication Animation
 - Sport, culture, loisirs, jeunesse

mission communication interne | sept 2010

Les grands projets

ÉCO QUARTIER FLAUBERT

90 hectares, 10 000 habitants, 650 000m² de surfaces construites : les proportions du futur éco quartier Flaubert donnent une idée de l'ampleur de cette réalisation CREA. Situé en plein cœur de l'agglomération, ce projet va redonner vie aux anciennes emprises industrialo-portuaires de Petit-Quevilly et de Rouen rive gauche. L'accent est mis sur les exigences environnementales que s'est fixée la CREA : réduction de la place de l'automobile, préservation de la biodiversité, construction de bâtiments plus économes en énergie... En 2010, les études préalables se poursuivent. L'aménagement des bords de Seine et de la presqu'île Rollet en grand espace de promenade est dessiné.

La conduite des études de projet pour un quartier durable se sont poursuivies en 2010. Depuis l'installation de la mission de maîtrise d'œuvre urbaine en juin 2009 et grâce à la désignation pendant l'année 2010 d'un certain nombre de prestataires spécialisés dans des domaines d'expertises plus sectoriels, la démarche d'études pour concevoir un quartier durable se met en place progressivement.

Parallèlement la création de la SPLA « CREA Aménagement » et la notification à la fin novembre 2010 du mandat d'étude pour le pilotage et la coordination des études pré-opérationnelles fondent plus complètement l'organisation de la maîtrise d'ouvrage.

Le programme d'études et les principes appliqués à la conception d'un quartier durable, que sous-tendent la démarche d'études et de pilotage du projet, s'inscrivent pleinement dans la politique de développement durable menée à l'échelle du territoire de la CREA.

Le projet d'aménagement des bords de Seine, quant à lui, s'est concrétisé en 2010 par la réalisation d'une première tranche de travaux aux abords de la salle des musiques actuelles afin de coïncider avec l'ouverture de cet équipement à la fin du mois de novembre.

RECONVERSION DE L'HIPPODROME DES BRUYÈRES

Situé sur les communes de Saint-Etienne-du-Rouvray et Sotteville-lès-Rouen, cet espace de 28 ha a pour vocation la réalisation d'un parc de détente et de loisirs de portée d'agglomération.

L'année 2010 a permis de poursuivre avec la ville de Rouen les réflexions techniques et financières sur la restitution des 17 terrains de sports en 7 terrains dont 4 sur l'Hippodrome et 3 hors Hippodrome. Sur ces 7 terrains, 5 à 6 seraient synthétiques et 1 à 2 en herbe.



SEINE SUD

Avec Seine Sud, secteur situé sur les communes d'Oissel, Saint-Étienne-du-Rouvray, Sotteville-lès-Rouen et Amfreville-la-Mivoie, la CREA dispose de 800 hectares idéalement positionnés au croisement du fleuve, du rail et de la route pour accueillir les activités industrielles et économiques de demain. Autour de la Seine, la CREA promeut ainsi un développement équilibré et durable de son territoire.

Au cours du 1^{er} semestre 2010, l'État a instauré un périmètre d'études et de sursis à statuer pour le barreau de raccordement sur le RD 18E du Contournement Est couvrant les 2/3 du secteur de reconversion de Seine Sud. Au sein de ce même secteur, un fuseau est retenu par Réseaux Ferrés de France pour le passage de la Ligne Nouvelle Paris Normandie (LNPN). Ces projets d'infrastructures viennent interférer directement avec Seine Sud, dans le but de renforcer le positionnement de Rouen sur l'axe Seine. Ainsi, deux comités de pilotage, co-présidés par le Préfet et le Président de la CREA, ont malgré tout décidé de poursuivre les études pré-opérationnelles et de déterminer les secteurs non impactés par ces projets. L'objectif : repérer les secteurs qui pourraient être opérationnels à court terme (commercialisation d'ici 2015).

Les études pré-opérationnelles ont démarré mi 2010 sur le secteur de reconversion avec le relevé faune-flore, les études hydrauliques, l'étude d'impact et le dossier de création. Elles dureront sur les années 2010 et 2011. En parallèle, différents ateliers de travail thématiques ont été organisés avec les partenaires : hydraulique, Plan de Prévention des Risques Inondation, Contournement Est, environnement, communes concernées.

La CREA a souhaité mener ces réflexions dans le cadre d'une démarche d'Approche Environnementale de

l'Urbanisme permettant de questionner le projet pendant toute son élaboration dans le but de l'améliorer sur sa composante environnementale.

Il ressort de ces premières études et de la démarche partenariale initiée les éléments suivants :

> La présence sur le site d'une espèce et de 4 habitats d'intérêt européen ainsi que la proximité de la zone Natura 2000 « Berges et îles de la Seine » nécessitent la réalisation d'une notice d'incidence au titre de Natura 2000 en plus de l'étude d'impact.

> Les invariants Seine Sud par rapport au barreau de raccordement sur la RD 18E ont été définis, discutés et transmis à la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) : chantier rail-route, quai fluvial, accessibilité, perméabilité de l'infrastructure.

> Les premières ébauches du plan de composition font ressortir une structuration de l'espace basée sur de grands corridors Est-Ouest. Ces espaces, d'une centaine de mètres de large, pourront avoir des multiples fonctions : paysagère, écologique, hydraulique et récréative.

En parallèle, des mesures de maîtrise du foncier ont été mises en place :

> Zone d'Aménagement Différé (ZAD) permettant de préempter le foncier. Elle a été prise par le Préfet en août sur demande du Président de La CREA.

> Convention pour la constitution d'une réserve foncière du foncier Seine Sud entre l'EPF de Normandie et La CREA signée en août dans l'attente de la refonte du Plan d'Action Foncière (PAF) d'agglomération.

Sur le secteur Bords de Seine (secteur complémentaire), les études sur la programmation des actions prioritaires à mener pour la requalification de cette vaste zone économique de plus de 200 entreprises et 6 000 emplois ont démarré en fin d'année et se poursuivront en 2011.

Ces études se réalisent dans le cadre d'un partenariat avec les acteurs publics et surtout avec le Club des Bords de Seine représentant les entreprises.

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (PPRT) ROUEN OUEST

Dans le cadre de l'élaboration du Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) Rouen Ouest, La CREA a lancé une expertise dans le but de définir les marges de manœuvre pour améliorer la réduction des risques à la source par de nouvelles mesures supplémentaires.

En effet, compte tenu des aléas et des enjeux de ce PPRT, les mesures foncières pouvant concerner les entreprises et les habitations situées à proximités des industriels sont conséquentes (dizaines d'entreprises, centaines de logements concernés, route départementale, boulevard maritime, ...). Des mesures supplémentaires de réduction des risques permettraient de réduire les mesures foncières et le coût associé.

Les mesures foncières et les mesures supplémentaires de réduction des risques à la source sont prises en charge financièrement, de par la loi, par La CREA, l'État et l'industriel générant le risque.

Les études ont débuté fin 2010 et se poursuivront sur l'année 2011.

La CREA

AU PLUS PRÈS DES HABITANTS



Être à l'écoute des habitants

Le territoire étendu et le grand nombre d'habitants de la CREA sont des atouts indéniables. Pour autant, l'institution a la volonté de maintenir et d'animer un lien fort avec les habitants et avec les 71 communes qui la composent.

Elle se montre disponible et à l'écoute, par le biais de services et d'une communication de proximité. Parce qu'une Communauté d'Agglomération de cette ampleur gagne à être co-construite par celles et ceux qui l'habitent et l'animent, la CREA ouvre le dialogue.



LES PÔLES DE PROXIMITÉ

Être à l'écoute des habitants nécessite une organisation et une gestion de proximité. La commune reste le lieu privilégié des relations entre citoyens, élus et services. Les pôles de proximité sont des services déconcentrés de la CREA qui offrent ainsi des points de contact sur l'ensemble du territoire.



Pour garantir la proximité, l'organisation de la Communauté est déconcentrée. Des pôles de proximité au service des communes sont implantés à Elbeuf (PPE), Duclair (PPD) et Le Trait (PPT) pour faciliter les démarches administratives et informer les usagers sur les services et les actions de la Communauté. Ils permettent également une gestion de proximité notamment en matière de services aux usagers (transports, eau/assainissement, déchets ménagers), de voirie, d'urbanisme et de développement économique. Les pôles de la CREA ont également pour mission d'accompagner les communes dans l'élaboration de leurs projets d'aménagement en offrant des services de conseil et d'expertise sur des sujets variés : gestion énergétique des bâtiments, conseils en matière d'achat public et de projets d'aménagement...



ALLÔ COMMUNAUTÉ, UN SERVICE TÉLÉPHONIQUE DE PROXIMITÉ

Allô Communauté est un numéro d'appel téléphonique de proximité qui permet aux habitants de contacter la CREA.

Mis en service en 2008, ce service au succès grandissant poursuit un double objectif : faciliter et simplifier le contact direct et permanent entre les habitants et la CREA par la création d'un numéro unique, concernant l'ensemble des activités et services de la Communauté ; et fournir aux habitants des réponses à leurs demandes en temps réel ou sous 48h en fonction de la demande.

En 2010, le nombre d'appels enregistrés par le service est de 150 374, ce qui correspond à 412 appels par jour. Le service a été largement sollicité cette année. L'objet des appels se concentre principalement autour de deux thèmes : l'eau et les déchets. En fonction de l'actualité de la CREA et du lancement de nouveaux projets, le nombre d'appels augmente pour les autres compétences.

On note une forte augmentation des appels pour le Pôle de Proximité d'Elbeuf sur l'année 2010.

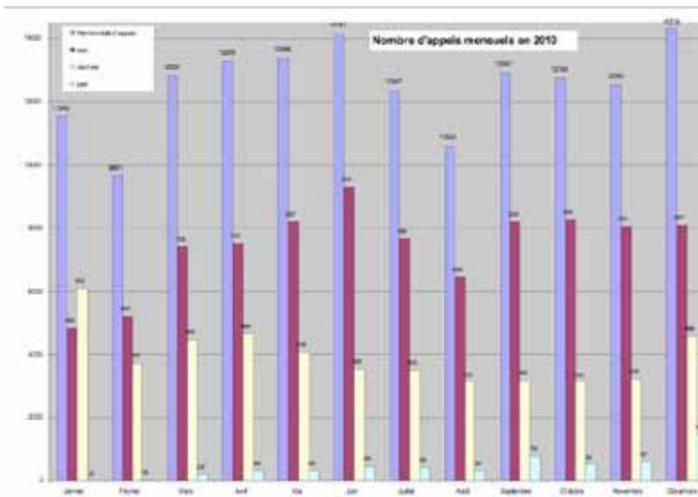


Figure 1 : Nombre d'appels mensuels en 2010 en fonction du thème abordé

Plus de 92% des appels proviennent des particuliers. Environ 2% des appels proviennent d'administrations ou de collectivités et 6% des entreprises et associations.

allo communauté
LE NUMÉRO VERT DE LA CREA • 7J/7 • 24H/24
0 800 021 021

Une nouvelle communication pour un nouveau territoire

La CREA est une structure qui œuvre chaque jour pour améliorer le quotidien de ses habitants. Sa naissance en 2010 a engendré de grands défis du point de vue de sa communication. Elle a dû se faire connaître et reconnaître de tous, présenter son rôle, ses actions, mais aussi son identité.

UNE IDENTITÉ FORTE

Afin de faire vivre visuellement la Communauté, un nouveau logo et une nouvelle charte graphique ont été créés.

Un film institutionnel valorisant le territoire a également été produit. De nouveaux supports d'information ont été créés et mis à l'échelle de la CREA, à savoir : le site Internet www.la-crea.fr et le nouveau magazine CREA le mag. Enfin, la naissance de la Communauté s'est accompagnée des traditionnels vœux du Président, matérialisant ainsi la rencontre de l'institution avec ses habitants.

CREA LE MAG L'ACTUALITÉ DANS TOUTE SA DIVERSITÉ

Le 1^{er} numéro du magazine d'information territoriale « CREA le mag » paraît en février 2010, au lendemain de la création de la CREA.

Tous les mois, ce magazine recense et promeut les différents projets, festivals, expositions, événements à venir ou se déroulant au sein des 71 communes du territoire de la CREA. Les principaux sujets traités sont ponctués d'illustrations et/ou d'interviews afin de toujours fournir aux habitants une vision précise et vivante des grands moments de la Communauté.

Les thèmes majeurs de la CREA que sont l'environnement, les services publics, la vie quotidienne, la vie culturelle, l'éducation, l'art ou encore les loisirs y sont abordés sous forme d'articles retraçant les actions menées sur tout le territoire. CREA Le Mag retrace le dynamisme de la



CREA et fait partager les richesses du territoire. Des articles coup de pouce à des étudiants ou des plus jeunes ayant des projets ambitieux et en relation avec les valeurs de la CREA sont également relayés.

CREA le Mag est tiré à 219 000 exemplaires. Il contient 36 pages et accueille un supplément de 24 pages appelé "sortir", qui recense les manifestations sportives et culturelles du mois.

HTTP://WWW.LA-CREA.FR UN SITE INTERNET TOUJOURS EN MOUVEMENT

Mis en ligne le 7 janvier 2010, Le site Internet de la CREA est à la fois le relai de l'actualité du territoire et la source d'information la plus complète sur l'institution, ses compétences, son fonctionnement, ses équipements, ses actions...

Actualisé tous les jours, le site Internet de la CREA se veut également fonctionnel. Pour chaque grand équipement (h2O, 106, Maisons des forêts, etc.), la CREA propose sur son site Internet plusieurs mini-sites contenant des informations spécifiques, ainsi qu'un habillage graphique dédié.

En 2010, le site de la CREA totalise 220 000 visites pour 125 000 visiteurs uniques, et pour un temps moyen de connexion d'environ 3 minutes par visite. Les pages les plus visitées sont les offres d'emploi, facturation d'eau, déchets, transports et énergie.

UNE COMMUNICATION DE PROXIMITÉ Pour accompagner les nombreux services fournis aux habitants, la CREA édite des plaquettes, des flyers, des guides...

Par ce biais, elle fait connaître ses actions et ses équipements mais elle explique également le fonctionnement de services quotidiens. De nombreux exemples peuvent être recensés : guides déchets, noctambus, Espaces Info-Energie, Transports...

LES GRANDS ÉVÉNEMENTS DE LA CREA

La communication de la CREA passe également par les inaugurations des grandes structures (ouvertures de h2O, du 106, de la Fabrique des Savoirs...), par des événements culturels, comme les Transeuropéennes, par des rencontres et/ou forums favorisant l'emploi et l'insertion (Forum Emploi au Trait, Petits-Déjeuners Big Talents, Forum Diver(c)ités), mais aussi par de nombreux autres événements, qu'ils soient ponctuels, festifs, conviviaux, patrimoniaux...



RETOUR SUR ... GRAINES DE JARDIN

En 2010, la Direction de la Communication a notamment organisé la 2^e édition du festival Graines de Jardin. L'événement a rassemblé 40 000 visiteurs sur deux jours, une cinquantaine de jardiniers conseils, ainsi que 1 700 participants aux ateliers.

Depuis sa première édition en 2009, le festival Graines de jardin propose des ateliers horticoles gratuits et accessibles à tous. Dispensés par des jardiniers professionnels des communes de la CREA, ces ateliers ont pour objectif d'apporter des informations pratiques aux jardiniers amateurs ou confirmés.

Les petites communes

Les 45 communes de moins de 4 500 habitants de la CREA, appelées « petites communes », rassemblent 68 007 habitants, soit 13,8% des habitants de la Communauté. Ce rassemblement de petites communes est une singularité à préserver.

Les priorités de la CREA : fournir un service public performant pour tous, respecter les différences et rester à l'écoute des attentes de tous les acteurs.

C'est pourquoi différentes mesures ont été prises afin de préserver la qualité du cadre de vie des petites communes. Il a tout d'abord été décidé de créer la Direction des Petites Communes, qui permet de leur apporter son concours et sa spécialisation pour les problèmes spécifiques qu'elles rencontrent notamment grâce à des aides logistiques, des conseils techniques administratifs, juridiques et financiers. Le service participe également aux aménagements des communes ou encore la création de sites internet. En effet, les communes qui le souhaitent peuvent bénéficier des services d'un Web designer de la CREA. Les communes imaginent l'architecture et le contenu du site, puis La CREA le réalise et forme un agent municipal pour que la structure soit autonome et tienne à jour son site. Un soutien technique est néanmoins toujours disponible si besoin. Au total ce sont 18 sites déjà mis en ligne depuis fin 2007 (projet initialement ex-CAR), et 8 sites sont actuellement en cours de réalisation.

D'autre part, un Fonds d'Aide à l'Aménagement (FAA) sur le modèle des Fonds existant déjà dans les agglomérations de Rouen et d'Elbeuf a été créé.

Les petites communes ont été différenciées en deux « familles » : celles de 2 000 habitants et moins, et celles dont la taille est comprise entre 2 000 et 4 500 habitants

Le Fonds d'Aide à l'Aménagement est destiné à financer des opérations d'investissement dont la nature s'inscrit dans le cadre des compétences de la CREA. Pour cette première année, il a été décliné de la façon suivante :

- 10 025 € versés pour les communes de moins de 2 000 habitants
- 28 049€ versés pour les communes entre 2 000 et 4 500 habitants

Montant de l'aide attribuée : 667 413€.



Une aide au fonctionnement des bâtiments communaux est également mise en place, de la façon suivante :

- 16 000€ d'aide forfaitaire pour toutes les petites communes
 - Et une aide calculée au prorata de la population dans la limite de 23 437€par commune
- Montant de l'aide mandatée : 887 596€.



La CREA AU SERVICE DU PUBLIC ET DE L'ENVIRONNEMENT



Se déplacer en respectant l'environnement : un défi rendu possible

La CREA a à cœur la préservation de l'environnement. C'est pourquoi elle s'implique particulièrement dans le développement de transports en commun propres, performants et accessibles à tous.

Cette année, de nombreux travaux ont été réalisés dans le but d'améliorer le transport en commun : accroissement de la capacité du métro, ouverture du barreau Malot, création d'un système d'aide à l'exploitation et à l'information des voyageurs, amélioration des lignes de bus... La CREA développe un réseau de transport fondé principalement sur trois grands types de véhicules : le métro, le TEOR et les bus. Ce réseau est composé de 80 lignes de bus (71 TCAR, 9 TAE) desservant un total de 1 900 stations, 3 lignes de TEOR comprenant 66 véhicules, et 2 lignes de métro ayant effectué 15 millions de voyages en 2010. Le réseau de transports en commun est exploité par la TCAR sur le territoire de l'ex-CAR, et par TAE sur le territoire de l'ex-CAEBS.

L'OFFRE DE TRANSPORT CREA

La carte astuce

La carte astuce est une carte à puce rechargeable qui sert à la fois de titre de transport et de carte d'abonné pour voyager sur le réseau. Lancée à la rentrée 2008 sur le territoire de l'ex-CAR, la carte astuce s'étendra en début 2011 sur l'ensemble du réseau de la CREA. Une réelle avancée dans l'optique de mettre en place un réseau de transport en commun unique sur toute la communauté d'agglomération. La carte Astuce permet de combiner plusieurs modes de transports : pour les automobilistes, elle offre un accès gratuit aux parkings relais, bien desservis par les transports en commun, pour les cyclistes elle donne accès aux parcs à vélos situés à proximité des principales stations de métro-bus. La carte astuce a un réel succès puisque 120 000 usagers des transports en commun ont opté pour ce service.



Le TEOR (Transport Est-Ouest Rouennais)

Le TEOR traverse 8 communes et parcourt 7 000km par jour. La fréquence de passage d'un TEOR en heure de pointe est de 2 minutes, et entre 3 à 4 minutes en heures creuses. Les véhicules TEOR sont équipés d'un dispositif innovant de guidage optique afin d'aider à l'accostage.

Grâce au parking relais du Mont-Riboudet, les automobilistes peuvent stationner leur voiture pour ensuite emprunter les transports en commun. Il devient ainsi plus facile et rapide de se déplacer dans Rouen, d'autant plus que le parking du Mont-Riboudet est desservi par les trois lignes de TEOR. Enfin, il s'agit d'un service gratuit pour les usagers des transports en commun.

Les bus

45 communes sont desservies par les 71 lignes de bus et taxis bus (réseaux TCAR et TAE). En 2010, les différents bus ont parcouru 9,726 millions de kilomètres.

Le métro

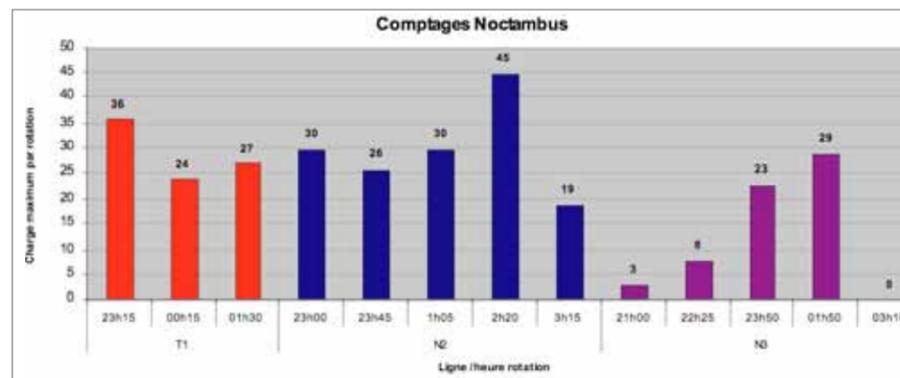
Les deux lignes de métro desservent 31 stations aériennes et souterraines pour un total de plus de 15 millions de voyageurs en 2010.

Le Noctambus

Une nouveauté en 2010 a été l'amélioration de la desserte nocturne avec l'extension du réseau Noctambus. En effet, les lignes du réseau vont se prolonger vers les équipements de loisirs du Bois-Cany à Grand-Quevilly, des Docks 76 et du Hangar 106 à Rouen.

Le service Noctambus concerne à la fois les étudiants, puisqu'il dessert les résidences universitaires de Mont-Saint-Aignan et du Technopôle du Madrillet à Saint-Étienne-du-Rouvray, mais il concerne aussi les travailleurs aux horaires décalés, car il dessert également le CHU.

Les horaires du service Noctambus sont en semaine de 23h à 2h et les vendredis et samedis de 23h à 3h30.



Des comptages ont été réalisés du 4 au 24 octobre et du 5 au 20 novembre sur les rotations des trois lignes proposées. Il a été remarqué que les trois lignes sont plus fréquentées les vendredis et samedis soirs.

Ci-contre, la charge maximale constatée par rotation.

DES VÉHICULES PROPRES, UNE INTERMODALITÉ BIEN PENSÉE

Chaque véhicule (bus, TEOR) mis en circulation par la CREA est doté d'une motorisation conforme à la norme EURO et limite ainsi les émissions dangereuses pour la santé. 76% des véhicules du TEOR roulent au Diester (carburant renouvelable élaboré à partir de 30% de colza et de tournesol), 24% roulent au gazole désulfuré (permet de limiter les rejets de composants soufrés). Combiner différents modes de transport, voiture, vélo, transports en commun est très souvent possible grâce au réseau dense et optimisé de la CREA. Une façon pratique, économique et écologique de se déplacer tous les jours. En prenant les transports en commun, une personne émet trois fois moins de CO² qu'une personne utilisant son véhicule personnel.

2010 EN CHIFFRES

	BUS	TEOR	METRO
TCAR			
Nbre de lignes	71	3	2
Longueur cumulée	790 km	30 km	18 km
Nbre d'arrêts ou de station	1 569	103	62 (les deux sens cumulés)
Nbre de véhicules	159 (109 standards, 34 articulés, 16 gabarits réduits)	66	28 rames
Nbre de voyageurs	16, 741 M	12,720 M	15,102 M
Km parcourus	9,726 M	2,553 M	1,397 M
Nbre de voyageurs au km	1,55	4,98	10,81

TAE	
Nbre de lignes	9 (dont 3 "à la demande")
Longueur cumulée	110,5 km
Nbre d'arrêts ou de station	331
Nbre de véhicules	37 (30 standards, 5 véhicules de transport à la demande, 2 véhicules pour le transport des personnes à mobilité réduite).
Nbre de voyageurs	1,718 M
Km parcourus	1,402 M
Nombre de voyageurs au km	1,23 M



Total réseau

- 44,563 millions de voyages
- 15,078 millions de kilomètres parcourus
- 948,5 km de longueur
- Une moyenne de 4,64 voyageurs au kilomètre
- 2 065 stations

Les principaux investissements en transports

- Accroissement de la capacité du métro : 12,471 millions €
- Opérations de gros entretien et de renouvellement : 2,043 millions €
- Barreau Malot : 1,362 million €
- Système d'aide à l'exploitation et à l'information voyageurs (SAEIV) : 1,347 million €
- Station Maison de l'Emploi et de la Formation (TEOR) : 0,616 million €
- Amélioration des lignes de bus : 0,613 million €



Place au vélo

En cohérence avec sa volonté de développer les modes de transport alternatifs, La CREA s'efforce de développer l'usage du vélo au sein de son territoire.

Sa politique se fonde sur deux grands volets :

- la réalisation d'aménagements cyclables
- la mise en place de plusieurs services vélos

LES PISTES CYCLABLES

La mise en œuvre se poursuit avec la réalisation de plusieurs aménagements cyclables comme la 3^e phase de l'itinéraire « Cailly-Robec » long de 2,3 km et qui vient compléter la piste cyclable réalisée par la CREA à Bois-Guillaume en 2009, ou encore la mise en service de 2 nouvelles pistes cyclables vers Canteleu et Bihorel. De plus, quatre études pour des nouveaux itinéraires ont été lancées.

LA VÉLOSTATION

La politique de la CREA est innovante et ambitieuse. Un lieu cristallise cette volonté de développer ce mode de transport doux et propre : La Vélostation. Inaugurée en janvier 2009, la Vélostation a connu un bel essor en 2010 : 869 clients ont été enregistrés pour cette seule année ; le nombre de jours de location a connu une augmentation de +112% pour atteindre 78 169. La CREA a notamment ajouté une cinquantaine de vélos pliants pour répondre à la demande des usagers. Dédiée à la location et à l'entretien de vélos, la Vélostation est située au coeur de l'Espace Conseil Mobilité Energie (7 bis, rue Jeanne-d'Arc à Rouen). Il est possible de s'y informer sur les offres Vélo'r, sur les parcs à vélo... Des animations sont également proposées ponctuellement, autour de l'entretien et de la révision des bicyclettes.

VÉLO'R

Il s'agit d'un service de location de vélos pour une durée allant d'une journée à plusieurs mois. Les modèles proposés sont adaptés aux besoins des usagers : les vélos pliants permettent de développer l'intermodalité tandis que les vélos à assistance électrique permettent d'emprunter des circuits éprouvants sans arriver à destination essoufflé. Ils sont également adaptés aux personnes âgées. Il existe également des modèles classiques, pour les courts trajets. Ils sont équipés d'un panier, d'éclairage, de trois vitesses, d'un antivol et d'un porte bagage.



Tarifs de location des vélos classiques et des vélos pliants en € TTC

Location	Plein tarif	Tarif réduit*	Tarif étudiants	Tarif entreprises	Tarifs entreprises PDE, communes CREA, Associations
Contrat courte durée					
Journée	4€	3€	-	7€	4€
Week-end	6€	4€	-	10€	6€
Semaine	12€	9€	-	20€	12€
Contrat longue durée					
Le 1 ^{er} mois	20€	15€	5€	70€	20€
À partir du 2 ^e mois (avec entretien)	18€	13€	5€	70€	18€
À partir du 6 ^e mois (avec entretien)	15€	10€	5€	70€	15€

Tarifs de location des vélos à assistance électrique en € TTC

Location	Plein tarif	Tarif réduit*	Tarif entreprises	Tarifs entreprises PDE, communes CREA, Associations
Contrat courte durée				
Journée	7€	5€	10€	7€
Week-end	10€	7€	25€	10€
Semaine	20€	15€	40€	20€
Contrat longue durée				
Mois été (avril à octobre inclus)	40€	30€	110€	40€
Mois hiver (novembre à mars inclus)	30€	25€	110€	30€

* Les jeunes de moins de 26 ans, les étudiants boursiers de moins de 28 ans sous conditions de ressources, les demandeurs d'emploi, les personnes de 65 ans et plus, les titulaires d'un abonnement mensuel trimestriel ou annuel TCAR, TER, SNCF et cars départementaux, les titulaires de la carte famille nombreuse.



LES PARCS À VÉLOS

La CREA met également à disposition des détenteurs de la carte Astuce des parcs à vélos sécurisés. Gratuits, accessibles 24h/24, spacieux et installés à proximité des principaux arrêts de métro, TEOR et bus, ils facilitent toujours plus l'usage du vélo dans l'agglomération. Ce service est indépendant mais complémentaire du service Vélo'r. Plus de crainte de se faire voler son vélo à assistance électrique.

LES RÉSULTATS DE LA VÉLOSTATION EN CHIFFRES : UNE RÉUSSITE

Les résultats chiffrés de la Vélostation parlent d'eux-mêmes : il s'agit d'un véritable succès.

- Par rapport à 2009, elle a enregistré :
 - +64% du nombre de contrats de locations**
 - +112% du nombre de jours de location**
 - +36% du nombre de clients**

En tout, **3 024 contrats de location** ont été signés en 2010, dont 82% au mois. **78 769 journées de location.**

L'attractivité des vélos à assistance électrique se confirme puisque 43% des journées de location sont tournées vers ce type de matériel.

Aménager et entretenir les espaces publics pour mieux vivre ensemble

À sa création, la CREA a décidé de retenir dans ses statuts la compétence optionnelle « création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire ; création ou aménagement et gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire ».

La CREA devra définir, à l'échelle de son nouveau territoire, l'intérêt communautaire « voirie » avant le 31 décembre 2011.

Les premières réflexions ont été lancées en 2010 afin d'analyser les composantes possibles de cet intérêt communautaire. Ces réflexions ont été conduites sur le périmètre des 45 communes de moins de 4 500 habitants dans une optique de pouvoir apporter une assistance à ces dernières.

Un premier point d'étape du travail réalisé sur 2010 a été présenté à l'ensemble des 45 communes en décembre.

VOIRIE ET MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE

Mise en œuvre de la charte des Entrées et Traversées d'agglomération

Adoptée en 1998, la Charte des entrées et des traversées d'agglomération pose les grands principes d'aménagement le long des grandes voiries pénétrantes de la CREA.

Ces projets correspondent à la réorganisation de la traversée de la commune, notamment pour limiter la vitesse mais aussi pour mettre en valeur les places publiques.

Plusieurs aménagements co-financés par la Communauté ont été réalisés en 2010 :

- Aménagement de la RD 67 à Moulineaux
- Aménagement de la place Jean-Jaurès à Maromme



- Aménagement d'une liaison douce en rive de la RD 5 à Val-de-la-Haye
- Réalisation d'un aménagement cyclable entre la commune de Saint-Pierre-lès-Elbeuf et le pont Jean Jaurès à Elbeuf.
- Aménagement de l'avenue des Circuits à Orival

Autres projets de voirie et d'aménagement des espaces publics

En 2010, la CREA a également réalisé un programme de réfection de voirie communale d'environ 883 000€ HT, en lot unique, attribué à l'entreprise VIAFRANCE. Ce programme concerne onze communes : Anneville-Ambourville, Bardouville, Duclair, Épinay-sur-Duclair, Hénouville, Mesnil-sous-Jumièges, Sainte-Marguerite-sur-Duclair, Saint-Martin-de-Boscherville, Saint-Paër et Saint-Pierre-de-Varangeville.

Mise en valeur du patrimoine de l'agglomération

De nombreux projets ont vu le jour, d'autres se sont poursuivis, dans l'optique de rénover, de réhabiliter, ou de développer le grand patrimoine de l'agglomération. Parmi eux la réhabilitation du Château Robert le Diable : ce projet de restauration a en effet pris toute son ampleur au cours de l'année 2010 car il a vu la fin du défrichage autour des murailles, la démolition des principaux ajouts des années 50 devenus vétustes, le début du nettoyage à l'intérieur du château et les premiers travaux de restauration des parements.

D'autres projets ont été menés de front, comme la plantation d'arbres sur la ZA « le Chêne-Bénard » à Anneville-Ambourville dans le cadre du dossier de reconquête des paysages de la boucle d'Anneville, ou encore le projet de réhabilitation de l'ancienne friche Seprom à Duclair : ce site a accueilli pendant près d'un siècle la fabrique de clous pour fer à cheval MUSTAD, et il est actuellement reconverti en un lotissement à vocation d'activités et de logements de 10 000 m² (dont 5 000 m² sont réservés à l'implantation d'un EHPAD de 83 lits). Une étude hydraulique a été réalisée en urgence et dont les résultats ont été validés par la DDE, le syndicat de Bassin Versant et l'Agence de l'Eau. Le permis d'aménager a été délivré le 12 avril 2010, les travaux de viabilisation du lotissement sont programmés pour 2011.

BATIMENTS

OPÉRATIONS DE CONSTRUCTION ET DE RÉHABILITATION

Hangar 106 : achèvement et mise en service

Après 21 mois de travaux, l'ouvrage a été livré et mis en service le 2 novembre 2010. Les études de programmation avaient commencé en décembre 2005, les travaux en janvier 2009. *Montant des travaux (hors équipements scéniques) : 12 885 675 € TTC*

Hangar h2O : achèvement et mise en service

Après 18 mois de travaux, l'ouvrage a été livré et mis en service le 4 novembre 2010.

Les études de programmation avaient commencé en 2005, les travaux en mai 2009, après une période de suspension des travaux de quelques mois.

Montant des travaux : 6 146 339 € TTC

Construction du Palais des sports : lancement des travaux

Les phases études et consultation des entreprises étant terminées, le passage à la réalisation concrète du Palais des sports a commencé le 11 janvier 2010.

Passée la période de préparation et d'installation de chantier, les travaux de terrassement et de construction du bassin de rétention ont eu lieu jusqu'à la fin février 2010.

- Mi-mars 2010 : mise en service du cheminement piéton entre le Pôle d'échange TEOR et les Docks 76, y compris la fermeture de la rue Nétien Nord et la mise en service de la nouvelle sortie TEOR
- Fin mars 2010 : installation de la base vie du chantier.
- Juin 2010 : fin de la réalisation des fondations.
- Décembre 2010 : fin de la réalisation du gros œuvre

Le planning d'exécution se déroule conformément aux objectifs.

Les dépenses totales liées à cette première année de travaux s'élèvent à 14 575 000 € TTC.

Réalisation du pôle Innopolis à la Caserne Tallandier de Petit Quevilly : lancement des travaux

Les études et la consultation des entreprises étant achevées, les travaux de la première phase de réalisation ont commencé en novembre 2009. Cette première phase se déroule conjointement avec l'EPF Normandie en charge des travaux de démolition et de réhabilitation de l'enveloppe du bâtiment.



Travaux Palais des Sports



Travaux Innopolis



Travaux Hangar 106

L'objet de cette première phase est d'assurer le clos couvert de l'ensemble du projet et l'aménagement d'une surface d'environ 5.250 m², les mails et espaces publics ainsi que 50% des stationnements réservés aux utilisateurs du pôle.

Néanmoins, suite à la mise à jour de pollutions des planchers du bâtiment principal «La Foudre», les travaux ont été perturbés pour finalement être provisoirement suspendus au début de l'année 2011.

Le montant des dépenses de la CREA liées à cette première année de travaux s'élève à 5 153 450,17 € TTC.

Aménagements de l'immeuble Vauban à Rouen (étages 2, 3, 4 et 5)

Les aménagements sont destinés à accueillir l'ensemble des Services Techniques et Urbains, Politiques Environnementales, dont l'entrée dans les locaux s'est échelonnée de mi novembre à fin décembre 2010.

Réalisés de juillet à décembre 2010 pour un montant de 1 635 187 € TTC

Travaux de remplacement des menuiseries extérieures à l'immeuble Norwich

Engagées en toute fin d'année 2009, les deux tranches de travaux de remplacement des menuiseries du Norwich se sont étalées sur l'année 2010, de mars à septembre pour la tranche ferme (aile Pasteur) et de juillet à octobre pour la tranche conditionnelle (aile Le Nostre).

Le montant total des travaux s'élève 513 259 € TTC.

Aires d'accueil des gens du voyage

Poursuite des études sur les sites de Darnétal, Oissel et Bois-Guillaume.

Le Permis de construire pour l'aire d'accueil de la ville de Bois-Guillaume a été déposé en mairie le 14 juin 2010 et délivré le 20 octobre 2010, la consultation des entreprises a été faite au cours du dernier trimestre 2010 pour une attribution des marchés fin décembre 2010.

Darnétal : Permis de construire obtenu le 17 décembre 2009. De février 2010 à fin avril 2010 élaboration des pièces du marché. Novembre 2010 consultation des entreprises. Le 21 décembre 2010 notification des marchés et ordre de service de démarrage de la préparation de chantier.

Bois-Guillaume : Dépôt permis de construire 21 décembre 2009, prise en compte des demandes de la ville, autorisation du permis de construire 25 juin 2010. 3^e recours d'un tiers auprès du Tribunal Administratif le 30 août 2010. Fin 2010, validation de l'APD par le Bureau de la CAR

Livraison du centre Technique de Collecte des déchets ménagers et du centre de maintenance chemin du Gord

À l'issue de travaux d'aménagement des bungalows commencés en fin d'année 2009, une partie des services de collecte des déchets a emménagé dans le nouveau centre technique aménagé chemin du Gord.

Date de livraison : février 2010

Montant des travaux : 1 180 000 € TTC

Le centre de maintenance a bénéficié d'un montant de travaux 2010 de 180 000 € TTC pour une livraison en mars 2010.

Sprinklers du Parc du Cailly

Les travaux de révision trentenaire et de remise en conformité des sprinklers du Parc du Cailly ont débuté en juin 2010 pour un montant de 650 000 € TTC.

Ils ont été suspendus en fin d'année 2010, à la suite de demandes complémentaires opérées par le Conseil Régional de Haute-Normandie, nouveau propriétaire après rachat auprès de la SCI du Lac d'une partie du site.

Déchetterie de Rouen

L'année 2010 a permis la réalisation de gros travaux de réhabilitation de la déchetterie de Rouen, au Pré-aux-Loups. Les travaux se sont déroulés de février à juillet 2010 pour un montant de 202 624 € TTC.

Base de loisirs de Bedanne

Un hangar a été construit et un parking extérieur a été réaménagé. Le hangar permet le stockage de l'ensemble des bacs à déchets et le remisage du matériel d'entretien de base de loisirs. Des vestiaires ont également été créés pour les agents d'entretien. Les travaux ont été réceptionnés le 21 avril 2010.

Elbeuf, La Fabrique des Savoirs

La maîtrise d'œuvre a été confiée au cabinet Archidev – Architecte Mme Roche. Cette opération a été financée par l'Europe, l'État, la Région, le Département. Ces travaux ont été réalisés par une entreprise générale, la société « Quille », et ont pris fin en mai 2010. Le montant total des travaux s'élève à 16 646 435,48 € HT.

Des aménagements muséographiques ont été également réalisés. 12 lots ont travaillé sur ces aménagements, pour un montant total de 3 238 168,83 € HT. Les travaux ont débutés en mars 2010 et se sont terminés en septembre 2010.

Elbeuf, GRETA – Cours Carnot

Il s'agit de la restructuration complète de l'équipement, avec une remise aux normes électriques, la sécurité incendie et l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Le coût des travaux est estimé à 1 479 800 € HT. Ces travaux sont autofinancés par la CREA. La maîtrise



d'œuvre a été confiée au Cabinet FABRI. Une première consultation a eu lieu en décembre 2010 et une deuxième aura lieu en juillet 2011. Le début des travaux est programmé en novembre 2011 pour une durée de 12 mois.

Réhabilitation des locaux du Pôle de Proximité de Duclair (PPD)

En février 2009, l'ex-Com-Com Seine-Austreberthe a acquis les locaux de l'ancienne DDE de Duclair afin d'y installer son siège administratif. Ces locaux, situés sur

un terrain de 2 200 m² dont une importante surface de parking, proposent des garages et 400 m² de bureaux et de salles de réunion.

Les travaux de réhabilitation de ce bâtiment débutés en 2009 auront nécessité l'intervention de 10 entreprises, sous le contrôle d'un maître d'œuvre (Cabinet d'architecture Atelier du Temple). Le montant total (maîtrise d'œuvre incluse) des travaux s'élève à 257 600 € HT.

Les agents du PPD ont emménagé dans les nouveaux locaux le 22 avril 2010. Le 22 septembre 2010, le PPD a été inauguré par le Président de la CREA en présence des élus et des forces vives du territoire.

TRAVAUX D'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

En dehors des opérations spécifiques indiquées ci-dessus, la Direction des bâtiments a mené tout au long de l'année des prestations d'entretien et d'amélioration du patrimoine existant.

Le volume de ces interventions diverses représente environ 90% des quelque 710 bons de commandes générés par la Direction en direction des entreprises en 2010 (environ 550 en 2009 et 490 en 2008).

Le montant des dépenses affectées aux besoins énergétiques des bâtiments (hors exploitation) s'établit à 570 300 € TTC.

EXPERTISE SUR LE BÂTIMENT

Dans le cadre d'une gestion prospective, des études ont été menées tenant aux problématiques d'accessibilité, de gestion énergétique des bâtiments.

À cela s'ajoute un ensemble de prestations de relevés visant à une définition précise des caractéristiques des bâtiments.

- Diagnostic accessibilité des ERP (6421,33 € TTC) et locaux de travail (13 713,34 € TTC) de l'ex-CAR et formation accessibilité des techniciens (1 435,20 € TTC) pour un total de 21 539,87 € TTC (mission commencée en novembre 2009 et en cours d'achèvement)

- Audit énergétique des ERP et locaux de travail de l'ex-CAR pour un montant total de 150 960,47 € TTC (mission commencée en décembre 2009 et terminée en mars 2011)

- Relevés de plans bâtiments par géomètre = 49 544,96 € TTC

Eau et assainissement

Les compétences de la CREA sont multiples en matière d'eau et d'assainissement. L'objectif global poursuivi par la Communauté est d'assurer le maintien d'une qualité d'eau potable irréprochable, aux prix les plus bas.

En matière d'Eau, les missions de la CREA sont de produire et distribuer de l'eau potable, d'assurer la protection des ressources, de renforcer la sécurité de l'alimentation, de contrôler les délégataires et d'assurer le contrôle technique des appareils de lutte contre l'incendie. La CREA assure également la prévention des inondations et la mise en conformité des stations d'épuration.

EAU

Les différents services Alimentation en Eau Potable de la CREA

La CREA est constituée de 17 services AEP (Alimentation en Eau Potable) gérés de la façon suivante :

- 1 service sur l'ex-CAES
- 8 services sur l'ex-CAR
- 6 services sur l'ex -Communauté de Communes de Seine-Austreberthe
- 2 services sur l'ex-Communauté de Communes du Trait-Yainville

Ces services sont exploités soit en régie directe, soit en régie avec prestation de service, soit en délégation de service public, ou encore en contrat de gérance.

Les services en régie assurent l'alimentation en eau de 71,4% de la population de la CREA.

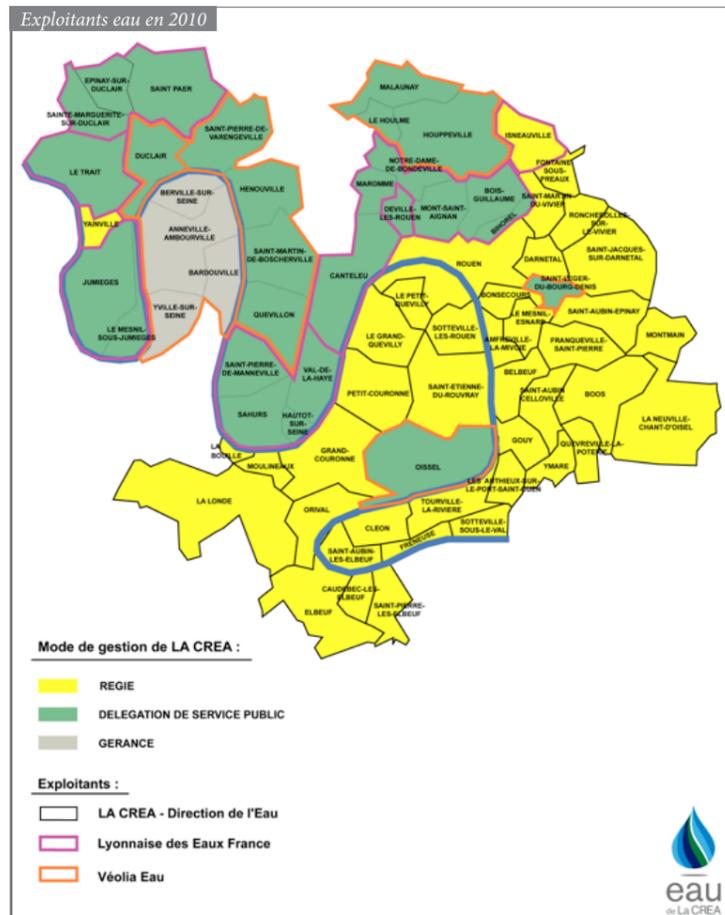
Les faits marquants de 2010

> Reprise des données et gestion clientèle de Yainville par la Régie «Eau de la CREA», à compter du second semestre 2010.

> Travail en commun entre les 2 Régies d'Elbeuf et Rouen sur les marchés de fourniture et prestation.

> Poursuite des études qui étaient déjà commencées avant la mise en place de la CREA :

- les DUP (Déclaration d'Utilité Publique) à Darnétal, Maromme, Val-de-la-Haye, Vallée du Cailly ou encore Quevillon.
- les Etudes BAC (études de Bassin d'Alimentation des Captages et cartographie de la vulnérabilité) à Fontaine-



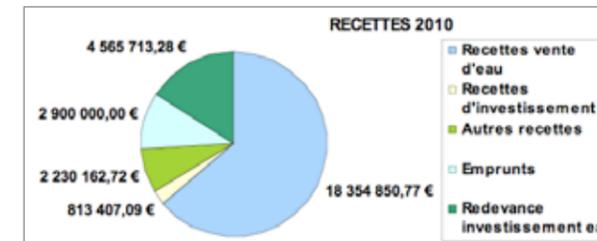
sous-Préaux, Elbeuf et Orival.

- les études Diagnostic et Schéma Directeur du réseau Eau Potable de l'ex-syndicat de la Région de Bardouville.
- > Création d'interconnexions et de renouvellements dans le programme de travaux.

Le budget de l'Eau

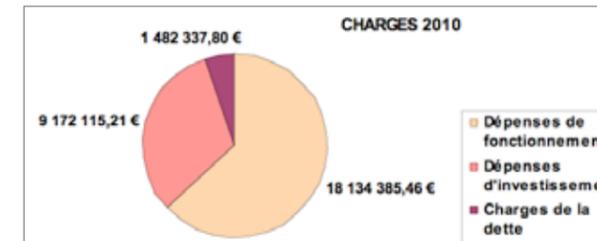
Les graphiques ci-dessous distinguent, par grandes masses, les dépenses et les recettes de l'exercice 2010 et leur répartition par fonction :

Recettes



Pour un total de 28 864 133,86€.

Charges



Pour un total de 28 788 838,47€

ASSAINISSEMENT

Schéma directeur d'assainissement

- Validation des Modèles « Pollution » et « inondation », des diagnostics « Pollution » et fonctionnement STEP.
- À finaliser en 2011/2012 : Diagnostic « Inondation », comparaison technico-économique des 3 scénarios (Fin 1^{er} semestre 11) et choix d'un scénario.

Lutte contre les inondations

Plusieurs chantiers ont vu le jour dans l'optique de lutter contre d'éventuelles inondations :

Afin de gérer la problématique liée au ruissellement en milieu rural, une étude permettant de conforter le programme pluriannuel de travaux a été démarrée en juin 2008. Les propositions d'amélioration définissant un ensemble d'aménagements cohérents à l'échelle des bassins versants concernés (Aubette, Robec et Seine) ont été finalisées en 2010. Le rapport final est planifié pour le 1^{er} semestre 2011.

La construction d'un ouvrage de régulation des eaux pluviales enterré sous l'emprise du futur Palais des sports a vu le jour sur Rouen.

Suite à l'orage du 16 juillet 2007, de nombreux travaux ont été réalisés au sein de plusieurs communes (construction de bassins, brise-charge, etc.) : Amfreville-la-Mivoie, les Authieux-sur-le-Port-Saint-Ouen, Roncherolles-sur-le-Vivier, Saint-Aubin-Epinay et Saint-Jacques-sur-Darnétal.

Programme de travaux

29 opérations de travaux ont été réalisées en 2010, concernant des extensions ou des réhabilitations de réseaux ou d'ouvrages (collecteurs, postes de relèvement, fossés, ...) et la construction de bassins.

Opérations réalisées en 2010

Un total de 29 opérations a vu le jour en 2010 dans 18 communes différentes, avec entre autres une création d'un réseau pluvial à Saint-Jacques-sur-Darnétal, une extension du réseau de collecte aux Authieux-sur-le-Port-Saint-Ouen, la mise en place d'un collecteur d'eaux usées à Quévreville-la-Poterie ou encore l'aménagement d'un ouvrage de régulation au sein du futur Palais des Sports de Rouen.

Stations d'épuration

Les stations d'épuration de Sahurs et Hautot-sur-Seine ont été prises en régie en août 2010. Un clarifloculateur a été mis en service à la station d'épuration Émeraude afin d'améliorer le traitement du phosphore et de traiter une partie des effluents par temps de pluie.

Réseaux et postes de refoulement

Suite à l'orage de juin 2010, des travaux ont été réalisés à Grand Quevilly : il s'agit d'une interconnexion de réseaux et construction de merlon. D'autre part, une étude hydraulique, toujours sur Grand Quevilly, a été lancée.

Suite à la casse des réseaux, la CREA a procédé à des remplacements de canalisations à Petit Quevilly (Chemin du Gord), Saint-Étienne-du-Rouvray (Val l'Abbé) et Le Houllme (rue du 8 Mai).



Gestion des déchets

Réduire de 27 kg le poids des déchets produits par habitant d'ici à 2014 : tel est l'objectif à atteindre par la CREA dans sa gestion des déchets.

Les efforts de chacun permettront d'atteindre cet objectif ambitieux mais réaliste. Pour autant, la CREA continue de développer un service de qualité et de proximité sur l'ensemble de son territoire étendu.

En matière de gestion globale des déchets, 2010 fut l'année du diagnostique. L'élargissement du territoire a redessiné le périmètre du service de collecte des déchets qui est organisée en fonction des quatre pôles de proximité de la CREA : Duclair, Le Trait/Yainville, Elbeuf et le secteur de Rouen. Cette sectorisation permet de maintenir la cohérence de travail des services opérationnels et de faciliter les relations avec les habitants.

Un état des lieux de la collecte sur les 26 des 71 communes a donc été réalisé, permettant ainsi de réorganiser et d'optimiser l'ensemble du dispositif. L'objectif : offrir à tous un service performant, qui réponde aux hautes exigences environnementales que s'est imposée la Communauté. La réorganisation de la collecte a entraîné au 1^{er} janvier 2010 l'arrivée des sociétés Véolia et Coved qui ont été retenues pour participer aux nouveaux circuits de collecte et afin d'obtenir une meilleure performance économique, environnementale et qualitative du service. La CREA s'est d'autant plus engagée dans un programme local de réduction des déchets sur 5 ans. L'objectif est de réduire de 5,3 kg la production de déchets par an et par habitant.

Le traitement reste assuré par le Syndicat Mixte d'Élimination des Déchets de l'Arrondissement de Rouen (SMEDAR).

CHIFFRES CLEFS

- 7% : c'est l'objectif de réduction des déchets que s'est fixé la CREA, en respect des conditions imposées par le Grenelle de l'environnement aux collectivités.
- 101 € dépensés par habitant pour les déchets
- 295 interventions sur les déchets de la part des éco-ambassadeurs, 10 400 personnes sensibilisées.
- 284 agents travaillent au sein de La CREA pour



assurer le service de collecte de plus 200 000 tonnes de déchets pour l'année 2010

- De 2009 à 2010, la quantité d'ordures ménagères collectées a baissé de 1,43%.

PROJETS TERMINÉS

Regroupement du service collecte de l'ex-CAR

Le 23 janvier 2010, les 130 agents des services d'exploitation de la collecte se sont regroupés sur un même site, facilitant ainsi la communication entre les services. Ce regroupement permet également de clarifier les missions, d'identifier les bons interlocuteurs. En somme de gagner en efficacité. Le terrain de 1 300 m², situé chemin du Gord à Petit-Quevilly, accueille un bâtiment sur 2 niveaux ainsi qu'une station de lavage pour les camions de collecte.

Des bacs à Sotteville-lès-Rouen

Après une étude réalisée au printemps 2010, 4 096 bacs ont été mis en place, à ce jour, sur la commune de Sotteville-lès-Rouen. La conteneurisation a été réalisée en collaboration avec la Ville et s'adapte aux spécificités urbaines de la commune.

Extensions de la collecte des déchets d'activité de soin aux Pôles de Proximité

Fin 2010, un nouveau marché de collecte des Déchets de Soins à Risques Infectieux (DASRI) a été attribué par la CREA. Ce marché permettra d'étendre, au cours du second trimestre 2011, la collecte des DASRI issus des particuliers en auto-soin auprès des pharmacies. Cette collecte concerne les Pôles de Duclair, Elbeuf et du Trait. En se regroupant, La CREA a pu obtenir des prix plus compétitifs tout en maintenant une exigence de service et de qualité inchangée.

PROJETS EN COURS

La mutation des collectes du verre en porte à porte

L'intérêt environnemental de la collecte du verre en point d'apport volontaire (PAV) a été démontré lors d'une récente étude. La CREA souhaite donc développer ce système dès 2011. La commune de Petit-Quevilly sera la première à remplacer sa collecte du verre en porte à porte par les colonnes d'apport volontaire.

Les déchets recyclables passent au jaune

Le Grenelle de l'environnement a déterminé la couleur jaune pour le mobilier urbain destiné aux déchets recyclables. La CREA a donc entamé ce changement sur son matériel et rejoindra le standard déjà en place sur Elbeuf. Ainsi en 2010, 1 410 bacs et 131 trappes d'abris béton sont dorénavant jaunes. Les sacs bleus sont également remplacés par des jaunes.

Évolution dans Rouen : le projet Agglo-collecte

Dans un souci d'amélioration du service de collecte et de la propreté sur la ville de Rouen, un projet mené conjointement avec la ville sur 3 ans visant à redéfinir, par quartier, les modalités de présentation des déchets à la collecte et à favoriser le tri des déchets recyclables a été mis en place. Des enquêtes auprès des usagers des quartiers Saint-Clément, Jardin des plantes, Gare-Jouvenet et Pasteur ont été réalisées. La CREA et la Ville procéderont ensuite à une étude des éléments collectés, avant la mise en place de nouveaux dispositifs. L'opération est réalisée en concertation avec les conseils de quartier. Les quartiers « intra-boulevard rive-droite et rive-gauche » seront équipés à partir de 2011.

Rénovation de la déchetterie de Cléon

Avec les sites de Rouen et Saint-Jean-du-Cardonnay, la déchetterie de Cléon est une des plus anciennes déchetteries de la CREA. Après avoir rénové le site de Rouen en 2010, la CREA engage une opération similaire sur Cléon. Les travaux débiteront à l'été 2011 et se traduiront par une reconfiguration complète de la

déchetterie, nécessitant sa fermeture pendant environ 2 mois. Ce projet de 700 K€ améliorera les conditions de travail des gardiens et offrira de nouveaux services aux habitants, comme l'accueil des déchets d'équipements électriques et électroniques ou des déchets dangereux des ménages. La déchetterie sera dotée d'un pont bascule afin de prévoir, à terme, le paiement du service par les professionnels, offrant ainsi un service identique à celui de Pré-au-Loup, à Rouen.

OHSAS* 18001 : La certification sécurité au travail étendue aux Pôles de Proximité

Après la certification du Secteur de Rouen en 2009 pour 3 ans, La CREA entreprend de mettre en place une démarche comparable sur les Pôles de proximité avec pour objectif une certification globale fin 2012. En parallèle, La CREA a débuté un travail de concertation avec les prestataires de collecte des Pôles de proximité pour mieux répondre aux exigences de sécurité, préconisées par la caisse d'assurance retraite et de la santé au travail.

De nombreuses autres actions concernant les déchets ont été menées ou programmées à Elbeuf, Mont-Saint-Aignan, ou encore à Sotteville-lès-Rouen.

(*Norme britannique : Occupational Health and safety Advisory Services)



Environnement

LES ECO-AMBASSADEURS

Les éco-ambassadeurs sont les visages de l'engagement de la CREA en faveur de la préservation de l'environnement.

Acteurs de proximité, ils vont à la rencontre des habitants lors de manifestations organisées par la Direction Adjointe de l'Éducation à l'Environnement et aux Pratiques Durables (DAEPPD) ou lors d'événements locaux.

Les éco-ambassadeurs de la CREA œuvrent pour sensibiliser les habitants aux enjeux environnementaux. Ils informent les habitants et leur donnent des astuces utiles et pratiques dans le domaine des déchets, de l'eau, de l'énergie et de la mobilité.

Au 1^{er} janvier 2010, l'équipe des éco-ambassadeurs passe à 6 personnes. Leurs interventions se focalisent sur la sensibilisation à la réduction et au tri des déchets.

Sensibiliser les éco-citoyens de demain

Sensibiliser les enfants aux problématiques environnementales est essentiel. Ils sont les futurs éco-citoyens actifs de la CREA et peuvent devenir de véritables ambassadeurs en herbe auprès de leur entourage. Le travail des éco-ambassadeurs de la CREA auprès des scolaires (de la maternelle au collège) s'articule autour de deux axes principaux : les animations scolaires effectuées à la demande des établissements et le forum éco-citoyen.

Les animations scolaires à la demande

Par des animations ludiques, les éco-ambassadeurs donnent une vision globale du devenir des déchets. Les enfants sont alors capables de participer à la pratique familiale du tri. Ils apprennent également la définition des déchets compostables, approfondissent l'intérêt du compostage domestique et découvrent comment valoriser les déchets de la cuisine et du jardin. Des composteurs sont également distribués gratuitement aux établissements qui le souhaitent, afin de poursuivre et d'appliquer les connaissances acquises lors des animations. Un même objectif poursuivi : faire que ces enfants adoptent une attitude éco-citoyenne.

Les animations scolaires remportent un vif succès : 99 classes ont été sensibilisées par ce biais, ce qui représente 2 301 enfants. D'autre part, pour s'assurer de la qualité du dispositif, des questionnaires de



COLLECTE : BILANS CHIFFRÉS SYNTHÉTIQUES Des quantités de déchets toujours en baisse en 2010

EVOLUTION DES TONNAGES 2009 / 2010

Années	Tonnages	Ratio kg/hab/an	Population
2009	291 543	590,9	493 358
2010	284 849	576,2	494 382
Evolution 2009/2010	-2,3%	-2,5%	0,2%

Déchets issus des collectes	2009		2010		Evolution 2009 / 2010
	Tonnages	Kg/an/habitant	Tonnages	Kg/an/habitant	
Ordures ménagères	154 481	313,10	152 577	308,60	-1,4%
Refus de réception	178	0,35	209	0,42	18,9%
Déchets recyclables	21 327	43,20	20 746	42,00	-2,7%
Verre	10 993	22,30	10 625	21,50	-2,2%
Déchets végétaux	30 544	61,90	26 396	53,40	-13,6%
Encombrants	6 098	12,40	6 024	12,20	-1,2%
DASRI	9	0,02	8	0,02	-12,8%
Total	223 628	453,25	216 585	438,14	-3,1%

Déchets issus des déchèteries	2009		2010		Evolution 2009/2010
	Tonnages 2009	Kg/an/habitant	Tonnages	Kg/an/habitant	
Déchets végétaux	14 067	28,5	12 647	25,6	-10,1%
Ferrailles	3 225	6,5	3 219	6,5	-0,2%
Gravats	22 953	46,5	22 517	45,5	-1,9%
Tout venant incinérable	12 807	26,0	13 389	27,1	4,5%
Tout venant non incinérable	13 566	27,5	15 011	30,4	10,7%
Cartons	351	0,7	386	0,8	10,0%
Déchets dangereux des ménages	1 065	2,16	1 096	2,2	2,9%
Total	68 024	137,9	68 264	138,1	0,3%

satisfaction sont distribués aux enseignants des classes sensibilisées : 99% des enseignants se disent très satisfaits ou satisfaits de l'animation proposée.

Le forum éco-citoyen

Les animations « éco-citoyennes » ont été créées en 2010, afin de compléter les animations tri et compostage. Elles offrent une diversité de thèmes élargie aux compétences environnementales de la CREA. Elles se divisent en 2 catégories : les animations destinées aux CP/CE1/CE2 et les animations destinées aux CM1/CM2. Par différents ateliers, les enfants sont sensibilisés aux déchets, à l'énergie, à la biodiversité, à l'eau et à la mobilité. 19 classes ont bénéficié de ces animations, ce qui représente 465 enfants. Ici encore, les enseignants se disent très satisfaits ou satisfaits à hauteur de 99%.

Résultats 2010

33 composteurs ont été distribués dans les établissements. Le personnel est également formé à cette pratique afin de la mettre en œuvre le plus efficacement possible. 2 766 enfants ont été sensibilisés par les éco-ambassadeurs, contre 2 101 en 2009, soit une évolution de +31,65%.

ANIMATIONS AUPRÈS DES ADULTES

Les éco-ambassadeurs interviennent auprès de publics adultes, dans des équipements CREA ou lors d'événements, mais également auprès des personnes âgées et des publics spécifiques (personnes handicapées, publics en réinsertion...) dans leurs établissements d'accueil. Dans tous les cas, ces interventions concernent le tri et le compostage. Des composteurs sont généralement distribués aux établissements pour la mise en pratique.

ÉVÉNEMENTIELS

Journées éco-citoyennes

Ces journées ont lieu sur différentes communes de la CREA. En 2010, 5 communes ont accueilli ces journées. Elles consistent en un forum, accompagné de différents stands, qui se déroule dans un local communal, et peut aussi éventuellement être accompagné d'un point info, d'animations scolaires ainsi que d'une pièce de théâtre qui vient clôturer la semaine d'intervention sur la commune. Les points info prolongent les actions du forum en s'intégrant dans la vie de la commune, sous la forme de stands.

Autres manifestations

La demande de présence des éco-ambassadeurs est de plus en plus forte, ils sont donc présents sur diverses



manifestations. Cette demande est faite soit en interne, soit elle émane d'associations, de communes, etc. Il s'agit d'événements tels que le festival Graines de Jardin, le Salon des Énergies Renouvelables, le Salon Maison Déco, ou encore la fête du recyclage à Canteleu, de la foire-à-tout de Bonsecours, etc.

En 2010, 1 750 personnes tout public ont été sensibilisées lors de différents événements au cours desquels les éco-ambassadeurs étaient présents.

SENSIBILISATION DES ENTREPRISES/ ADMINISTRATIONS

Un établissement, une entreprise ou une administration peut avoir la volonté de former son personnel au tri, à la réduction des déchets et au compostage. Un éco-ambassadeur intervient alors auprès du personnel et construit un échange avec les personnes présentes. Lors d'animations compostage, la DAEEPD fournit gratuitement à l'établissement un composteur pour permettre la pratique.

Résultats 2010

En 2010, 380 personnes ont été sensibilisées lors de 39 interventions. Sur 145 questionnaires (le questionnaire de satisfaction a été mis en œuvre en milieu d'année), 93% des participants estiment que l'intervention des éco-ambassadeurs a répondu à leur besoin.

En 2011, l'accompagnement des professionnels sur le tri et la réduction des déchets devrait s'intensifier avec la mise en place de la redevance spéciale incitative.

PORTE À PORTE/BOÏTAGE

Il s'agit d'opérations de communication ponctuelles. Les demandes de porte à porte ou de boîtage émanent, la plupart du temps, des secteurs de collecte lorsqu'ils constatent des problèmes importants (dépôts sauvages récurrents, non-respect des consignes de tri...) ou du service équipement / innovation lors d'une importante implantation de matériel (mise en place de colonnes enterrées par exemple). En 2010, 1 475 personnes ont été touchées par ces opérations.

BILAN DES ÉCO-EMBASSADEURS

7 025 personnes ont été sensibilisées en 2010 par les éco-ambassadeurs.

La qualité des opérations d'éducation et de sensibilisation est très largement appréciée par les partenaires et les différents interlocuteurs. Elles continueront à se développer au cours de l'année 2011, notamment avec la création d'un programme pédagogique sur l'eau.

Bilan 2010 synthétique

Type d'intervention	2009	2010	Evolution en %
Animations scolaires - Prévention déchets			
Total classes	85	118	38,82%
Total enfants	2101	2766	31,65%
Animations diverses adultes			
Total animations	72	24	-66,67%
Total personnes	1747	492	-71,84%
Animations Grand Public			
Total animations	31	30	-3,23%
Total personnes	1703	3387	98,88%
Sensibilisations des entreprises / administrations (7)			
Total	5	27	440,00%
Total pers.	119	380	219,33%
Total interventions	193	199	3,11%
Total personnes	5670	7025	23,90%

LA FORÊT AU CŒUR DE L'AGGLO

La charte forestière

La Charte Forestière du Territoire (CFT) est née du constat que près du tiers du territoire de la CREA est recouvert par des forêts peu valorisées. Sa mise en œuvre a aussi été impulsée par des projets existants depuis 2002 : agrandissement du parc animalier de Roumare et création de Maisons des Forêts sur le territoire.

La CFT constitue le cadre de la politique forestière de la CREA, elle s'inscrit pleinement dans l'ambition environnementale de la Communauté.

Établir un plan d'actions permettant de cadrer la gestion, la mise en valeur et la préservation des richesses naturelles du territoire est l'un des premiers pas à franchir pour s'inscrire en tant que 1^{ère} éco-communauté de France.

La charte est un document d'intention en faveur de la forêt. Elle réunit un ensemble d'actions définies de façon collégiale avec une multitude de partenaires (ONF, CRPF, syndicat des propriétaires forestiers, HNNE, ANORIBOIS, DRDAAF, etc.). Le programme d'action regroupe 33 fiches rassemblées sous 5 grandes thématiques que sont l'aménagement pour l'accueil du public, l'éducation à l'environnement, l'économie, l'écologie et la communication/ tourisme. Il s'agit du 2^{ème} plan d'action de la Charte, il couvre la période 2010/2013.

2010 en actions

En 2010, un porche d'accueil en bois a été réalisé pour l'arboretum du Petit-Charme situé en forêt domaniale de Roumare. Il a été inauguré en mai 2010. Ce porche a été réalisé entièrement à la main lors d'un chantier d'insertion mené auprès de 8 personnes et encadré par la DRAC et l'ACT (Association Culturelle Turque) de Canteleu - coût 108 669,87 € dont 5 000 € CREA

La CREA a également réalisé en juin 2010 une enquête auprès des habitants pour connaître leurs utilisations de la forêt. La Communauté souhaite par ce biais proposer des actions connectées à la réalité des usages et des représentations qu'ont les habitants de ce patrimoine forestier. Ainsi, elle pourra proposer des actions cohérentes- coût 31 694 €, financées entièrement par la CREA.

En septembre 2010, le 2^e plan d'action de la CFT a été signé, à l'occasion de l'inauguration de la deuxième Maison des Forêts située au bois du Roule à Darnétal.

Le livre d'Annick Vallée intitulé Arbres remarquables de Haute-Normandie est sorti en novembre 2010 - participation de 1 560 € de la CREA

Enfin, à Grand Quevilly, le projet d'aménagement du

bois Matisse en espace à vocation pédagogique a été lancé. Ce vaste programme, débuté en décembre 2010, va se poursuivre sur trois ans - coût 58 800 € (en ce qui concerne l'aspect requalification du bois et pédagogie du projet) dont 20 000 € par la CREA.

Label forêt patrimoine

Dans le cadre du projet de label « Forêt d'Exception » porté par l'Office National des Forêts depuis 2007, la CREA participe aux premières actions qui devraient permettre d'aboutir à son obtention. Ainsi, au cœur de la forêt domaniale de La Londe-Rouvray a été créé le premier cœur de forêt.

Ce cœur de forêt a pour objectif de donner l'accès à un espace le plus calme et naturel possible au sein duquel les nuisances anthropiques (bruit, odeur, équipement de tout type) seraient quasiment absentes. Ainsi, ce sont 1 390 ha qui ont été préservés. La participation financière de la CREA pour ce projet s'est élevée à 39 679 € pour un budget total de 59 222 €.

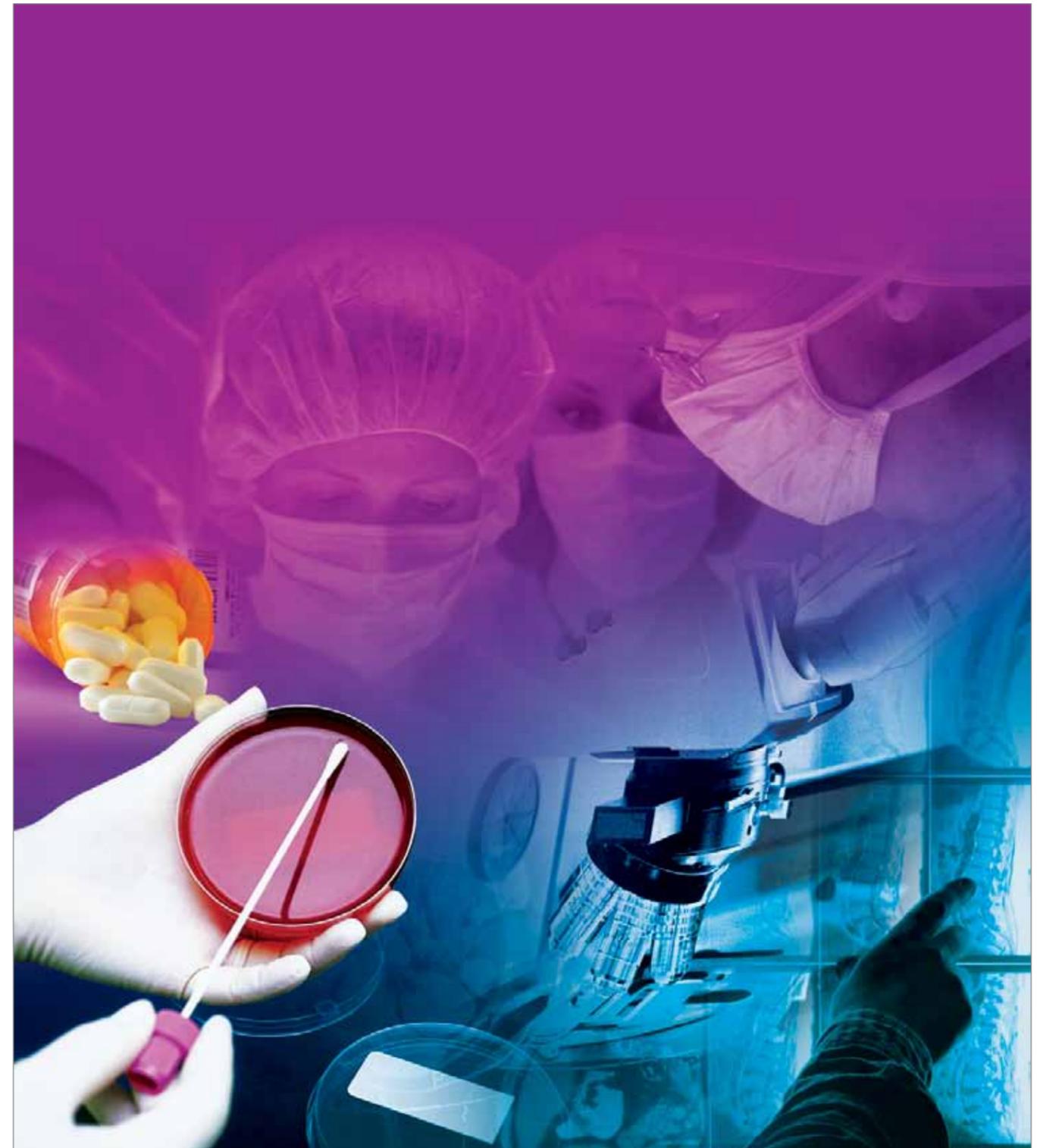


Les Maisons des forêts

Les Maisons des forêts de la CREA sont des espaces d'information et d'animation autour des forêts du territoire. Elles valorisent l'exceptionnel patrimoine forestier de la Communauté par des expositions, une mise à disposition de documentation, mais aussi par des animations à destination du grand public ou des scolaires et périscolaires. Des animations et événements y sont également programmés.

La première Maison des forêts a vu le jour à Saint-Etienne-du-Rouvray en 2008, la deuxième à Darnétal puis la troisième à Orival. Cette dernière a été le théâtre d'une animation le 16 et 17 octobre 2010 qui a accueilli environ 200 visiteurs. De plus, les Maisons des forêts sont mises à disposition gratuitement auprès des écoles, associations et centres de loisirs afin de sensibiliser les jeunes à la nature et à l'environnement.

La CREA ATTRACTIVE



En 2010, la CREA a assumé la nécessité d'harmoniser les grandes orientations stratégiques de son territoire. L'objectif : rassembler les 71 communes autour d'un projet intercommunal fort pour construire un avenir solide et durable.

La CREA est l'un des premiers pôles de développement du Grand Ouest. Grâce à ses industries de pointe, à son vivier de matière grise, à sa réserve foncière, mais aussi aux richesses de son territoire, la CREA offre un potentiel attractif de développement et d'innovation pour les entreprises. Elle travaille chaque jour à la gestion efficace de ses nombreuses Zones d'Activités Économiques et de ses pépinières d'entreprises. D'autre part, en 2010, la Communauté a soutenu l'activité économique en accordant 780 000€ d'aides aux entreprises.

Le Conseil Consultatif de Développement

La mise en place de cette structure permet d'associer la société civile à l'élaboration du projet de territoire.

Le conseil de développement de la CREA a été installé le 22 février 2010 et une délibération du 28 juin 2010 a permis de valider sa charte de fonctionnement. Il est donc devenu « Conseil Consultatif de Développement de la CREA » (CCD) et il est passé de 102 à près de 200 membres répartis en quatre collèges permettant de prendre en compte la diversité des activités économiques, sociales, culturelles et associatives présentes sur le territoire :

- Le collège des acteurs économiques, organisations socioprofessionnelles et syndicales
- Le collège enseignement et formation, culture, sport, santé
- Le collège vie locale et associative
- Le collège des personnalités qualifiées

Il s'agit d'un conseil de développement, dont l'avis est requis sur les grandes orientations de la politique communautaire (Projet de territoire, Contrat d'agglomération, Plan de déplacements urbains, Programme Local de l'Habitat, SCOT, Plan Climat



Energie Territorial, Grands Projets...). Il peut également se saisir de toute question relative à l'avenir du territoire afin de faire émerger des propositions créatives et constructives.

Les contributions, avis et recommandations de ce conseil sont élaborés au sein de cinq groupes de travail thématiques et validés en séance plénière du CCD.

La présidence du CCD est assurée conjointement par le Président de la CREA, Laurent Fabius, la vice-présidente de la CREA en charge du CCD, Monique Lemarie et un représentant de la société civile, Daniel Havis (PDG de la Matmut).

La CREA contribue au bon fonctionnement du CCD en assurant les moyens matériels et humains au travers de ses services.

CONTRAT DE L'AGGLOMÉRATION ROUENNAISE 2007-2013

Le Contrat d'agglomération (CA) 2007-2013 a été signé le 17 octobre 2008 par les Présidents de l'ex-CAR, la Région Haute-Normandie et le Département de Seine-Maritime. Les crédits à solliciter dans le cadre de ce contrat

s'élèvent à 77,63 millions d'euros pour la Région et 58,97 millions d'euros pour le Département.

Il est découpé en 3 axes :

Axe 1 : renforcer l'attractivité économique et affirmer la vocation métropolitaine de l'agglomération : 13 fiches-actions

Axe 2 : améliorer la cohésion territoriale et sociale de l'agglomération : 11 fiches-actions

Axe 3 : promouvoir une meilleure qualité de vie dans l'agglomération : 27 fiches-actions

Au total, 51 fiches-action et 63 projets sont inscrits dans ce Contrat dont 44 sous maîtrise d'ouvrage de la CREA et 19 portés par d'autres acteurs du développement local (GPMR, EPFN, les communes, le Technopôle du Madrillet, la Région...).

Fin 2010 plus de 80 dossiers de demande de subvention ont été déposés et 45 conventions ont été signées auprès des cofinanceurs (représentant 40,5 millions d'euros). Près de la moitié des dossiers relevant du Contrat d'Agglomération de l'ex-CAR ont été déposés en moins de deux ans. À mi-parcours du Contrat, ce rythme paraît donc tout à fait satisfaisant.

CONTRAT DE L'AGGLOMÉRATION ELBEUVIENNE 2007-2013

Le Contrat de territoire de l'Agglo d'Elbeuf 2007-2013 a été validé par la Conseil de la Communauté de l'Agglomération Elbeuf Boucle de Seine le 20 décembre 2007. Il a été signé par les Président de l'ex-CAEBS, la Région Haute-Normandie, du Département de Seine-Maritime et le Préfet de région. Les crédits à solliciter dans le cadre de ce contrat s'élèvent à près de 2,2 millions d'euros pour l'État, 0,65 millions d'euros pour l'Europe, 8,9 millions d'euros pour la Région et 11,17 millions d'euros pour le Département.

Il est découpé en 4 axes :

Axe 1 : une agglo qui agit pour l'emploi et soutient le développement économique et la formation : 21 fiches-actions

Axe 2 : une agglo citoyenne et solidaire au service des habitants : 16 fiches-actions

Axe 3 : une agglo à l'aménagement équilibré et durable de son territoire : 28 fiches-actions

Axe 4 : une agglo attractive et rayonnante : 12 fiches-actions

Au total, 77 fiches-actions et 63 projets sont inscrits dans ce Contrat dont 42 sous maîtrise d'ouvrage de la CREA.

À ce jour, 43 dossiers de demande de subvention ont été déposés et 26 conventions seraient signées ou en cours



de signature (représentant 1,1 million d'euros). Près d'un tiers des dossiers relevant du Contrat d'Agglomération d'Elbeuf ont été déposés. À mi-parcours du Contrat, ce rythme paraît faible. Or, il semble nécessaire de préciser qu'il s'agit d'un Contrat dont les projets devraient être beaucoup plus opérationnels dans la phase allant de 2011 à 2015.

Les projets-phares de la Communauté figurent dans ces 2 contrats : l'accroissement du Métro, la scène de musiques actuelles (le 106), la maison des éco-sciences (h2O), la Fabrique des Savoirs, le Palais des sports, l'école de musique de Saint-Aubin-lès-Elbeuf, l'aménagement de Zones d'Activités Économiques (Plaine de la Ronce, Aubette-Martainville, Seine Sud, Front du RD7), la requalification des quais bas Rive-Gauche, le réseau de pépinières Innopolis, Biopolis, Ecopolis, ou encore l'harmonisation de la billettique des transports en commun. Les financements des études pour l'Écoquartier Flaubert et la nouvelle gare de Rouen rive gauche y figurent également.



Développement économique

SIGNATURE D'UN PARTENARIAT D'AVENIR AVEC RENAULT

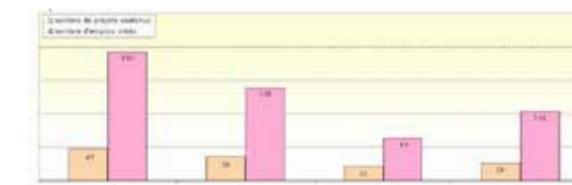
La CREA est un acteur privilégié des transports et du développement durable sur son territoire. C'est pourquoi le 11 octobre 2010, Laurent Fabius, président de la CREA, et Patrick Pelata, directeur général aux opérations de Renault, ont signé une convention de partenariat sur les véhicules électriques (VE). La CREA nourrit ainsi les liens profonds qui l'unissent avec l'industrie automobile. Signataire de la charte nationale pour le déploiement d'infrastructures publiques de recharge, la CREA est l'un des tout premiers territoires-pilotes dans le champ de la mobilité durable et de la voiture électrique. Une politique qui s'inscrit dans une stratégie globale de développement économique et de soutien à l'innovation. Avec ce partenariat, la CREA et Renault veulent favoriser la conduite d'une expérimentation autour de la mobilité électrique, avec la mise à disposition d'une quarantaine de véhicules électriques Renault à partir de mars 2011. Dès 2011, un premier réseau d'infrastructures de recharge destiné aux utilisateurs de véhicules électriques, sur le territoire de la CREA, sera disponible, et l'organisation dans l'agglomération d'un l'événement « Les cités de la mobilité durable » va être lancée afin de promouvoir le véhicule électrique auprès du grand public.



AIDE A LA CRÉATION D'ENTREPRISE

La CREA soutient les entrepreneurs locaux qui souhaitent développer une activité, notamment par le biais de deux pépinières d'entreprise : Seine Créapolis (Déville lès Rouen, ouverte en 2006) et Seine Biopolis (ZAC Aubette-Martainville, ouverte en 2008). La Communauté verse également des abondements pour la création d'entreprise. Ces projets sont développés pour soutenir activement la création d'emplois et l'innovation.

Participations financières aux fonds de prêts d'honneur, fonds de garantie et avances remboursables : 780 475€ ont été versés pour abonder les aides à la création d'entreprise en 2010. Depuis 2007, 130 projets ont été soutenus et 497 emplois créés. Après une baisse depuis 2008, l'année 2010 signe la reprise de l'activité.



D'autre part, 11 prêts d'honneurs et 14 garanties ont été accordés sur les fonds de la CREA pour un montant total de 99 220€ et 268 255€ de garanties, ce qui a contribué à la création et au maintien de 99 emplois.

Bilan de la régie des pépinières :

Seine Créapolis (ouverture en 2006) :

En moins de 4 ans, 61 entreprises ont été accueillies et 309 emplois ont été créés. Sur les 21 entreprises encore en activité qui sont sorties de la pépinière, 15 sont restées sur le territoire de la CREA. La pépinière est actuellement remplie à 92,10%, ce qui représente 39 entreprises. Le coût annuel d'exploitation à la charge de la CREA est de 65 000€.

Seine Biopolis (ouverture en 2008) :

Depuis son ouverture, 9 entreprises ont été accueillies et 16 emplois ont été créés. Le coût annuel d'exploitation à la charge de la CREA est de 88 000€.

ÉVOLUTION DES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DE LA CREA

CREAPARC Plaine de la Ronce

Sur le plan de la commercialisation, la crise financière mondiale ainsi que la fin du trop plein immobilier sur les plateaux nord de l'agglomération ont entraîné un fort ralentissement de la demande foncière en 2010.

Cependant, des parcelles ont été cédées à :

- cabinet d'expertise comptable HEMENE
- cabinet d'avocats POINTEL et associés
- promoteur BOUYGUES IMMOBILIER
- investisseur immobilier MAGELAN II

Au total, 45 262 m² ont été vendus, soit 17 527 m² de droits de construire pour une recette de 2 606 448€.

CREAPARC de la Vente Olivier

En 2010, en dépit de la crise économique, la demande d'implantation d'entreprises est restée soutenue sur le CREAPARC de la Vente Olivier. La situation géographique de ce parc d'activités et la rareté de l'offre foncière rive gauche susceptible d'accueillir des locaux mixtes ont contribué à orienter les demandes vers cet espace boisé et économique.

Ont été mises en exploitation les sociétés :

- FIROPA : 3 imprimeries, 120 salariés
- AXIMA : Groupe GDF-SUEZ
- GINGEN : bureau d'études, 45 salariés

Ont été cédées des parcelles de terrain à :

- BONNAIRE TRAITEUR, 25 emplois
- VISAUDIO, 30 emplois

Autres évolutions des ZAC

Sur le territoire du PPE, la CREA assure une gestion permanente de 65 ha de zones d'activités.

De nombreux projets ont été mis en place, tant sur le plan de travaux, que des études et/ou de la commercialisation. Les ZA qui ont connu des évolutions en 2010 sont le Grand Noury, le Clos Allard, le Pôle automobile des Bords de Seine, et Le Moulin.

D'autre part, le PPE a initié une étude sur la requalification des zones d'activités existantes, ayant pour objectif de les structurer en les rendant plus lisibles et attractives, de garantir le maintien de leur essor et d'assurer leur cohérence. Le diagnostic et le schéma directeur ont ainsi été réalisés en 2010. Ils devraient donner lieu à la réalisation des premiers travaux d'aménagement d'ici 2012.



Recherche et innovation

Promotion du territoire

En 2010, en matière de recherche/innovation et de promotion du territoire, la CREA a apporté son soutien à plusieurs manifestations scientifiques, universitaires ou conventions d'affaires. Il est opportun de citer notamment le congrès Neuro-endocrinologie (Hubert Vaudry, juillet), le colloque Traçabilité (INSA, janvier), ou encore la convention d'affaires BIG Talents (Adear, novembre). D'autre part, les partenaires de l'enseignement supérieur ont été sensibilisés au partenariat Rouen/Tianjin initié par la CREA.

La Communauté a également contribué au financement de la Chaire « Patrimoine, Art et Culture » mise en place par l'Université de Rouen et axée sur le mouvement impressionniste. Enfin, la CREA apporte son soutien à Rouen Business School pour ses actions internationales.

Aménagement et développement des CREAPOLES

Dans la CREA, chaque filière innovante est implantée sur un site privilégié : le Technopôle du Madrillet pour les écotecnologies, le projet Tallandier accueille les activités liées au secteur des TIC et le domaine de la santé se développe sur l'espace Rouen Innovation Santé. Ces sites servent une logique de synergies fortes entre les unités de recherche, les centres de formation et les entreprises innovantes. Réunir tous les acteurs d'une même filière en un lieu concrétise ainsi l'économie de la connaissance et accélère la compétitivité du territoire.



En 2010, le pôle de développement économique de la CREA continue d'appuyer l'aménagement et le développement de ces sites, appelés CREAPOLES.

Rouen Innovation Santé (RIS) :

la CREA a suivi l'aménagement et la commercialisation de la ZAC Aubette. La Communauté a également signé un partenariat avec l'association CBS (Chimie Biologie Santé) sur la promotion de Rouen Innovation Santé. Au niveau du Technopôle du Madrillet, La CREA a suivi l'aménagement et la commercialisation du site, notamment l'implantation des entreprises MSI 2000, Infosat, Scutum, Netpaie, Web et Solutions, Areelis Technologies, et AC2F Normandie. Un acte de vente à la société Sogeprom pour la réalisation d'un immeuble en blanc a également été signé. Un travail en amont à l'implantation du Cise a également été mené: la 1ère pierre a été posée le 29 septembre. Enfin, la Communauté a apporté son appui aux actions de prospection menées par SME/Adear.

Soutien aux projets innovants

La CREA croit aux projets innovants développés sur son territoire. C'est pourquoi elle a participé au comité d'agrément du Technopôle (7 entreprises agréées). Elle a également soutenu le pôle de compétitivité logistique Nov@log. Enfin, un partenariat a été conclu avec Mov'eo sur l'écomobilité.

Habitat

Le lancement de l'élaboration d'un nouveau Programme Local de l'Habitat (PLH) sur la totalité du territoire de la CREA a été décidé par le conseil communautaire du 1^{er} février 2010.

Les actions en faveur de l'habitat menées par la CREA en 2010 s'inscrivent donc dans la continuité des PLH en cours sur son territoire, mais également dans le cadre d'une réflexion plus globale sur la totalité de son territoire.

PRINCIPALES ACTIONS MENÉES EN 2010 PAR LA CREA EN MATIÈRE D'HABITAT

> L'élaboration du PLH de la CREA afin de couvrir l'ensemble des communes membres de la CREA et de mettre en cohérence les orientations et actions définies dans les PLH déjà en cours sur le territoire. De façon dérogatoire et pour une période transitoire, les règlements des aides communautaires définies dans le cadre des PLH de l'ex-CAR et de l'ex-Agglo d'Elbeuf sont restés en vigueur sur leur territoire respectif. Celui de l'ex-CAR a été étendu aux deux Communautés. Pour une période de six ans à compter du premier janvier 2010, les attributions des aides de l'État au logement social et de l'ANAH au parc privé relèvent donc de la CREA.

> La réflexion puis la mise en place pour 2011 d'une socio-conditionnalité dans la programmation du logement locatif social a été décidée. Cette socio-conditionnalité est la suivante : définir un pourcentage de logements PLAI à réaliser dans toutes les opérations de logement social de plus de 5 logements, afin de développer une offre de logement bénéficiant aux ménages ayant les ressources les plus modestes.

> Les réflexions sur le développement ou la réhabilitation de maisons relais et de résidences sociales sur l'agglomération ont entraîné la décision de sensibiliser, d'informer les communes sur les besoins et l'offre, de contribuer au comité de pilotage des opérations, et de travailler avec les associations porteuses de projets.

> La poursuite d'actions de réhabilitation du parc privé : poursuite des OPAH Renouvellement Urbain de la Vallée du Cailly et PIG du secteur d'Elbeuf sous maîtrise d'ouvrage CREA, participation aux OPAH sous maîtrise d'ouvrage intercommunale (Opah RU Elbeuf, Opah RU des quartiers Ouest de Rouen), finalisation de l'étude



pré-opérationnelle pour une OPAH de compétence communautaire dans les centres-villes de la Rive Gauche.

> Le suivi des projets de renouvellement urbain sur les quatre sites faisant l'objet d'une convention avec l'ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine) : Rouen, Canteleu, Elbeuf et Saint-Étienne-du-Rouvray.

> La poursuite des actions foncières en faveur des opérations d'habitat : participation au titre de la minoration foncière de l'EPFN (Etablissement Public Foncier de Normandie), portage foncier, co-financement et /ou participation aux études de revalorisation de sites en partenariat avec l'EPFN.

> Le partenariat et la participation aux dispositifs portés par d'autres partenaires : Pôle Départemental d'Éradication de l'Habitat indigne, Comités Locaux du PDALPD (dont les comités locaux habitat dégradé) Observatoire Régional de l'Habitat de Haute-Normandie, Conseils d'Administration des SA HLM, association dans le cadre de l'élaboration des Conventions d'Utilité Sociales des bailleurs.

Bilan des actions et financements en faveur de l'habitat

Thèmes d'intervention	Nature des interventions	Financement en 2010 – Décisions de financement crédits CREA		Financement en 2010 – décision de financement crédits Etat -Délégation aide à la pierre	
		Nbre logts concernés	Crédits engagés	Nbre logts concernés	Crédits engagés
Soutien au développement de l'offre de logements sociaux et à l'accession sociale	- Subventions PLUS/ PLUS-CD/ PLUS- Acq Amél. / PLS	721 PLUS / PLS	6 407 500 €	873 PLUS 253 PLS 289 PLS structure collective	873 000 €
	- subventions logements étudiants	264	774 000 €		
	- subventions prêt Location-Accession - Subvention accession sociale : Pass foncier et PTZ majoré	0 120	0 472 000 €	52 PSLA	
Soutien à la réhabilitation du parc existant public ou privé	- subventions aux réhabilitations du parc public	381	1 022 000 €		
	- études et animation d'OPAH / PIG - subvention aux logements privés...	49	218 743 € 119 806 €		224 400 € 1 802 367 €
Accompagnement des actions de renouvellement urbain	Sites relevant de l'ANRU : - subvention aux aménagements de voirie, d'espaces publics. - subvention aux réhabilitations de logements - subvention à la production de logements neufs...	20 PLUS 13 PLUS CD 8 PLAI	270 375 €		
Prise en compte des besoins en logements des publics les plus fragiles	- subvention PLA – I en diffus -subvention PLAI FTM -Subvention PLAI résidence sociale ou maison relais	62 243 65	571 100 € 1 701 000 € 627 000 €	51 PLAI et 177 PLAI structures collectives	2 466 000 €
Action en faveur du Foncier	- programme d'action foncière - contribution au fonds de minoration foncière	147	Stock porté par l'EPFN : 8,75 M€ Frais de portage : 151 536 € 341 651 €		
Observatoires	- étude PLH	169 413 €			

Planification Urbaine

Suite à la fusion des Communautés d'Agglomération de Rouen et d'Elbeuf et des Communautés de Communes du Trait-Yainville et de Seine-Austreberthe, la CREA a délibéré le 1^{er} février 2010 pour engager la révision du Schéma Directeur et l'élaboration du SCoT sur son nouveau périmètre.

La Direction de la Planification Urbaine a été constituée dans ce contexte en intégrant au 1^{er} janvier 2010 le personnel du Syndicat Mixte pour le Schéma Directeur. Ses missions principales sont les suivantes : Piloter la révision-élaboration du SCoT, piloter le suivi des procédures des PLU (Plan Local d'Urbanisme)/POS (Plan d'Occupation des Sols) des communes et suivre les études et les données relatives à la planification urbaine.

LA RÉVISION-ÉLABORATION DU SCOT

Le SCoT est un document de planification à l'échelle intercommunale. Il traduit un projet global et apporte une vision stratégique du territoire pour les 15 à 20 années à venir. Il doit définir les objectifs et les priorités intercommunales en matière d'urbanisme, de logement, de transport, d'équipement commercial, de développement économique, touristique, de protection des espaces naturels, des paysages, de la biodiversité... L'année 2010 a été consacrée au lancement des études de diagnostic qui permettent d'avoir une connaissance homogène du territoire et d'identifier les enjeux liés aux évolutions du contexte démographique, économique, social et environnemental.

Le diagnostic du SCoT est une étape essentielle pour la mise en œuvre d'une politique ambitieuse de développement durable. C'est à partir du diagnostic que pourront être déterminés les enjeux et définies les grandes orientations du SCoT.

En parallèle, des études spécifiques ont été lancées. Elles portent notamment sur l'État Initial de l'Environnement (avec l'appui du Bureau ADAGE Environnement), sur le diagnostic agricole du territoire du SCoT, ainsi que sur la demande commerciale (confiée à TNS Direct).

Les études de diagnostic menées en parallèle dans le cadre du Programme Local de l'Habitat (PLH), du Plan de Déplacement Urbain (PDU), du Plan Climat Energie



Territorial (PCET) et la stratégie de développement économique ont également alimenté le diagnostic du SCoT.

L'année 2010 a également été consacrée à la définition et la mise en place des modalités d'organisation, de suivi et de pilotage : la gouvernance du SCoT.

Afin de mener l'élaboration du SCoT, une organisation politique a été mise en place. La Commission urbanisme / Planification de la CREA assure le pilotage du projet. Elle a la responsabilité d'orienter, d'émettre des choix et de soumettre des propositions pour validation au Conseil Communautaire.

Deux différents groupes de travail ont également été créés :

Un premier groupe de travail chargé de la révision du Schéma Directeur et de l'élaboration du SCoT, et un second groupe de travail « Commerce et Urbanisme Commercial » chargé par la Commission Urbanisme et Planification de réfléchir à l'aménagement commercial de la CREA, dans l'objectif de l'élaboration du Document d'Aménagement Commercial, pièce obligatoire du SCoT.

Une organisation technique a également été définie. Deux groupes ont été mis en place : le groupe Planification qui permet de coordonner les démarches,

de co-construire les documents et d'articuler les temps de validation politique, et le groupe appelé "Projet SCoT" réunit autour de la Direction de la Planification Urbaine et qui permet de garantir une information transversale sur l'état d'avancement des démarches et des projets et participe à la mobilisation et l'appropriation collective des services.

Le Conseil Consultatif de Développement a également été associé à la démarche d'élaboration du SCoT. Dès le mois de mai 2010, un groupe de travail « Urbanisme et Aménagement du Territoire » s'est constitué et a proposé de contribuer à l'élaboration du SCoT en apportant un regard diversifié et représentatif de la société civile. Dans ce cadre, le groupe a souhaité axer ses réflexions autour de deux sujets principaux :

- la consommation de l'espace et le développement de l'agriculture périurbaine
- l'aménagement commercial et les habitudes de consommation sur le territoire de la CREA.

PILOTAGE DU SUIVI DES PROCÉDURES DES POS/PLU DES COMMUNES

La Direction de la Planification supervise et coordonne le "Porter à Connaissance" et les avis de la CREA pour l'élaboration ou la révision des documents d'urbanisme

communaux. Elle assiste également les communes dans le choix de leur procédure et traite les demandes de subventions en lien avec les études lancées par les communes qui modifient ou révisent leurs documents d'urbanisme. Un nouveau règlement d'aides aux documents d'urbanisme locaux a été rédigé et adopté par les élus du Conseil de la CREA le 28 Juin 2010. La commune de Grand-Couronne a bénéficié d'une subvention en 2010. Au cours de l'année, 3 communes ont vu l'aboutissement de leurs procédures de révision ou d'élaboration de leurs documents d'urbanisme. Les communes de Bihorel et Maromme ont finalisé la transformation de leur POS en PLU et la commune d'Houpeville a achevé la révision de son PLU.

Parallèlement à l'assistance aux communes en matière de PLU, la Direction de la Planification a également pour mission le suivi de la mise en œuvre de l'article L.122.2 du Code de l'Urbanisme car en absence de SCoT valide, les communes qui souhaitent ouvrir des zones à l'urbanisation (nouvelles zones AU et U délimitées après le 1er juillet 2002) doivent au préalable demander une autorisation formelle du Conseil Communautaire de la CREA. La Direction de la Planification urbaine a traité sur 2010 trois dossiers de demande d'autorisation : Saint-Pierre-de-Varengeville, Hénouville, Le Trait-Yainville.

Suivre les études et les données relatives à la planification urbaine

La Direction suit également les élaborations du PLH, du PDU, du PCET et du SAGE. Elle gère l'articulation et la coordination transversales de ces études dans le cadre du suivi de la planification urbaine. Dans le cadre de l'Observatoire de la consommation de l'espace, la Direction a mené, en 2010, en partenariat avec l'Agence d'Urbanisme, un travail d'interprétation et de vérification auprès des communes des données de l'occupation de l'espace. Cet exercice permet d'aboutir à une connaissance de l'occupation de l'espace et de son évolution sur les 10 dernières années (depuis 1999). En partenariat avec le service Stratégie Foncière et Observation Territoriale, un recensement et une numérisation des zones à urbaniser futures ont été menés sur la base des documents d'urbanisme.

La Direction de la Planification Urbaine participe à l'animation du Groupe technique des SCoT haut-Normands, plateforme d'échange entre techniciens de maîtrise d'ouvrage de SCoT, qui se sont réunis à 3 reprises en 2010. Elle a aussi contribué à l'organisation de la première rencontre des SCoT, consacrée à « la réduction de la consommation d'espace : « Nouvelle donne » de l'aménagement du territoire » et qui s'est tenue le 28 mai 2010 au siège de la Région. Une formation mutualisée a aussi été organisée en octobre 2010.

Urbanisme pré-opérationnel

Afin de permettre et de favoriser l'accueil d'entreprises sur le territoire de l'agglomération, la Direction de l'Urbanisme pré-opérationnel est chargée de mener des études sur plusieurs sites de l'agglomération qui seraient susceptibles d'accueillir des activités économiques diversifiées et complémentaires.

Ces sites comprennent à la fois des sites de reconversion urbaine et des sites d'expansion urbaine. La Direction de l'Urbanisme assure également un rôle de relais des projets communautaires auprès des communes, notamment dans le cadre de leur Plan Local d'Urbanisme (PLU). Elle réalise aussi des missions d'assistance pour soutenir des communes et accompagner leurs ambitions en matière de logements, lorsque celles-ci coïncident avec la politique communautaire formalisée par le Programme local de l'Habitat.

PARC D'ACTIVITÉS D'INTERÊT COMMUNAUTAIRE :

2010 a vu naître de nombreux projets en terme de parc d'activités

Caudebec-lès-Elbeuf – Zone d'activités La Villette

L'ex CAEBS (Communauté d'Agglomération d'Elbeuf Boucle-de-Seine) s'est engagée dans l'aménagement d'une zone d'activités économiques sur le secteur de la Villette à Caudebec-lès-Elbeuf, d'une surface d'environ 7 hectares. Les objectifs de cette zone sont de créer un maximum de nouveaux emplois avec un ratio de 35 emplois à l'hectare, de préserver la qualité de vie des riverains de la zone, et enfin d'initier un aménagement de zone d'activités exemplaire en matière de développement durable. La SHON (Surface Hors d'œuvre Nette) est d'environ 30 000 m².

La CREA a reconnu l'intérêt communautaire de cette zone, et a permis d'engager les études pré-opérationnelles. C'est ainsi que se sont engagées à l'été 2010 :

- les études de maîtrise d'œuvre (urbaniste – paysagiste) qui vont notamment permettre d'arrêter le programme d'aménagement de l'opération.
- la mission de la réalisation de l'étude d'impact/ étude hydraulique et du document d'incidences au titre du



Code de l'environnement sur la base du programme d'aménagement qui sera adopté.

- la réalisation du dossier d'enquête publique loi Bouchardeau.

Le second semestre 2010 a été consacré à la réalisation du diagnostic de la zone d'activités et la définition des enjeux en termes d'aménagement.

La CREA est propriétaire de 2 parcelles et 4 autres propriétaires se partagent les autres terrains.

Cléon – Moulin IV

D'une superficie de 7 hectares, la zone « Moulin IV » à Cléon se trouve à la fois dans un environnement économique (à proximité des zones d'activités du Moulin I, II et III) et au contact direct d'espaces naturels agricoles. L'ex CAEBS avait souhaité réserver cette zone d'activités à des entreprises nécessitant de grandes emprises. La CREA a préparé la consultation pour le choix d'une maîtrise d'œuvre qui réalisera les études pré-opérationnelles nécessaires à l'aménagement de cette zone. Sur le plan foncier, la CREA est propriétaire d'un peu plus de 40% de la surface de terrains.

Saint-Pierre-lès-Elbeuf - Oison III

L'ex-Agglo d'Elbeuf a engagé fin 2009 une étude de programmation foncière et immobilière pour

l'aménagement de la future zone d'activités de l'Oison III située à Saint-Pierre-lès-Elbeuf. Le périmètre d'étude porte sur une superficie de 30 hectares.

Le diagnostic réalisé en 2010 et les enjeux qui en découlent ont affirmé l'intérêt du maintien de la vocation agricole maraîchère du site. La stratégie agricole de la CREA, en cours d'élaboration, préconise la protection et la valorisation de l'agriculture de proximité. C'est ainsi que dans le cadre de la stratégie de développement, il est apparu opportun d'assurer la pérennité de la vocation maraîchère de ce site.

D'autres projets visant à développer des parcs d'activités ont été mis sur pied ou ont bénéficié de l'aide de la CREA pour continuer leur développement. Parmi ces projets : la ZA Les Pointes aux Authieux, une ZA économique à Saint-Pierre-de-Varengeville, la ZA du Front de RD7-Sous la Garenne située à Cléon, ou encore une Zone Industrielle à Yainville.

AUTRES PROJETS

Usine d'incinération

Les études menées préalablement en partenariat avec l'EPF (Établissement Public Foncier) de Normandie ont permis de réaliser la déconstruction sélective de l'usine sur une partie de l'année 2010. Désormais le cahier des

charges de pré verdissement va devoir être mis au point pour permettre les travaux de modelage du terrain et de végétation au cours de l'année 2011.

Contentieux Accueil Gens du Voyage à Bois-Guillaume

Le 3^e permis délivré pour la réalisation de cette aire d'accueil a fait l'objet d'un recours contentieux ; les mémoires en réponse ont été travaillés en lien avec le service juridique de la CREA. De plus diverses réunions ont été organisées avec la commune afin de définir la stratégie à adopter face à des attaques contentieuses récurrentes.

EXPÉRIMENTATION, ASSISTANCE AUX COMMUNES

Expérimentation AMO Roncherolles

La commune de Roncherolles-sur-le-Vivier souhaite restructurer et étendre son centre-bourg. Ce projet concerne une friche agricole de 15 000 m². Il consiste en la réhabilitation d'une grange pour réaliser divers équipements, en la déviation de la RD91, en la construction d'une quarantaine de logements respectant la programmation du PLH et privilégiant un développement de l'urbanisation économe en espace et enfin, en la création d'un parc public de loisirs.

Dans cette optique et devant la complexité du projet, la CREA a apporté en 2010 son assistance à la maîtrise d'ouvrage.

Assistance aux communes

Diverses aides ponctuelles sont amenées aux communes comme un montage de déclaration de projet à Mont-Saint-Aignan, une rédaction de PUP (Projet Urbain Partenariat) à Boos, une étude juridique d'un permis d'aménager faisant l'objet d'un recours gracieux à Quevreville-la-Poterie, et bien d'autres.

Mutualisation – Centres ressources

Les demandes d'assistance en provenance des communes étant de plus en plus nombreuses, une démarche en interne a été initiée pour voir comment définir et cadrer plus précisément la nature de ces échanges et services. Une convention de cadrage va vraisemblablement être mise au point.

Participation aux réflexions transversales

La direction de l'urbanisme pré-opérationnel participe aux divers Comités Techniques et groupes de travail constitués dans le cadre de la révision du PDU (Plan de Déplacement Urbain), du PLH (Programme Local de l'Habitat), du SCOT et du Sage. Une contribution à des problématiques ponctuelles peut également être sollicitée à l'interne.

Tourisme

Le patrimoine culturel et naturel du territoire de la CREA est particulièrement dense et précieux. Des berges de Seine aux forêts, des abbayes aux ports de plaisance, sans oublier la célèbre gastronomie normande, les atouts touristiques sont nombreux.

C'est parce qu'elle a pris la mesure de ce potentiel que la CREA a choisi d'assurer la compétence « tourisme ». Ainsi, 2010 a été l'année de la concertation et de la réorganisation en matière de tourisme.

RÉORGANISATION ET RÔLE DES OFFICES DE TOURISME

En 2010, des représentants de la CREA ont été désignés au sein de l'Office de Tourisme de Rouen. Il a également été décidé de mettre en place une antenne de l'Office de Tourisme à Elbeuf. Elle est ainsi aujourd'hui située dans la Fabrique des Savoirs, une structure culturelle de la CREA. D'autre part, les responsables des Offices de Tourisme de Duclair et Jumièges ont été rencontrés afin d'aborder la question du transfert des établissements. Les Offices de Tourisme ont participé activement au Festival Normandie Impressionniste : promotion, accueil de la presse, visites guidées, dîners impressionnistes... D'autre part, cette année, les premières croisières Rouen/La Bouille/Duclair ont eu lieu de juin à septembre.

ÉTUDES ET CONCERTATIONS

Au cours de l'année 2010, des hébergeurs ont été rencontrés en prévision de l'extension de la taxe de séjour au 1^{er} janvier 2011. L'année a également vu la poursuite de l'étude sur l'Hébergement de Plein Air (camping et camping-cars) à l'échelle de la CREA. Dans l'optique de mettre la Seine à l'honneur, une étude d'opportunité est menée sur le développement de navettes fluviales. Enfin, un état des lieux des chemins de randonnée du territoire a également été conduit.

STRUCTURES TOURISTIQUES CONFIÉES AU MONDE ASSOCIATIF

Port de Saint-Aubin-lès-Elbeuf

La CREA dispose du « Port de Plaisance », un ensemble immobilier destiné aux loisirs de la navigation. Ces équipements, ainsi que les terrains sur lesquels ils reposent, sont propriété des Voies Navigables de France et ont été mis à disposition de la CREA dans le cadre d'une concession. La gestion de cet équipement



est confiée à l'association du Port de Saint-Aubin-lès-Elbeuf, dans le cadre d'une Délégation de Service Public.

En 2010, l'association du Port de Saint-Aubin-lès-Elbeuf a accueilli 84 plaisanciers, majoritairement français, mais également anglais et néerlandais.

Base de loisirs de Bédanne

La gestion de la base de loisirs de Bédanne à Tourville la Rivière est confiée au Club de Voile de Saint Aubin les Elbeuf (CVSAE), dans le cadre d'une Délégation de Service Public. En 2010, l'entrée de la base a été complètement redessinée durant l'hiver, rendant le lieu plus attractif. Un aménagement a également été effectué dans le cadre de la labellisation « Tourisme et handicap » obtenue en 2010.



NORMANDIE IMPRESSIONNISTE : UN ÉVÉNEMENT CULTUREL MAJEUR, INITIÉ ET SOUTENU PAR LA CREA

2010 restera dans les esprits comme la première année du déjà désormais célèbre Festival Normandie Impressionniste. Cet événement culturel et touristique majeur, organisé dans les deux départements normands a porté 200 projets artistiques pendant quatre mois et a accueilli un million de visiteurs.

La CREA a été l'un des principaux partenaires de cet événement, né sous l'impulsion de Laurent Fabius. Une centaine de collectivités territoriales ainsi que des partenaires privés ont notamment contribué à son succès. Normandie Impressionniste, organisé par l'association du même nom, est en cohérence avec les ambitions de la CREA en matière de tourisme culturel : valoriser la richesse du patrimoine, démocratiser la culture et faire connaître au niveau national et international le potentiel touristique de la vallée de Seine.

Le Festival bénéficie du label d'intérêt national du ministère de la Culture de et la Communication.



Ci-contre «Monet Vu du ciel» :

La CREA DYNAMIQUE ET SOLIDAIRE



L'humain est au cœur de la Communauté. En apportant son soutien aux personnes en difficulté, la CREA se construit autour de valeurs telles que la solidarité, la justice et l'équité. Une ligne de conduite qui se décline en actions concrètes : aider les personnes éloignées de l'emploi à se réinsérer, favoriser l'éducation, permettre à tous l'accès à la justice, au droit, à la santé, lutter contre les discriminations...

Et parce que l'entraide n'a pas de frontière, la coopération décentralisée de la Communauté finance également des actions de solidarité à Madagascar et au Burkina Faso.

Emploi-Insertion

LE PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI (PLIE)

Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi est un dispositif d'accompagnement de demandeurs d'emploi. Il a pour objectif l'accès à l'emploi des personnes confrontées à une exclusion durable du marché du travail et le développement de l'égalité des chances hommes/femmes. Pour ce faire, il favorise l'adéquation entre les besoins du marché du travail et les compétences des demandeurs d'emploi. Il propose ainsi des parcours d'insertion individualisés prenant en considération l'ensemble des besoins des personnes. Chacune est soutenue dans ses démarches par un référent appelé «Accompagnateur Emploi».

Ce plan se veut complémentaire des politiques de lutte contre l'exclusion menées sur le territoire de l'agglomération.

Suite à la naissance de la CREA, les PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) de Rouen et d'Elbeuf se sont rapprochés. Un rassemblement qui a abouti un an plus tard à la création d'un unique PLIE, intervenant sur l'ensemble du territoire de la CREA. Cette fusion répond également aux attentes de l'instruction ministérielle n° 2009-22 du 8 juin 2009 relative aux modalités de financement de l'activité des Plans Locaux pluriannuels pour l'Insertion et l'Emploi, incitant notamment au regroupement de gestion des PLIE.

Il a été décidé la prolongation du plan sur le territoire du pôle de proximité d'Elbeuf dont le calendrier initial était fixé du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2010. L'activité



de l'actuel PLIE de Rouen s'inscrit dans la continuité et est élargie par délibération du Conseil de la CREA en date du 28 juin 2010 aux territoires de Duclair et du Trait, dont le calendrier initial était fixé du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2013.

Ainsi, depuis le 1^{er} janvier 2011, le PLIE de la CREA assure l'accompagnement de 2 100 demandeurs d'emploi pour la période 2008/2013.

Les résultats 2010

Note : Sont appelées « sorties positives » les personnes qui terminent leur parcours d'insertion soit par un emploi (CDI, CDD, contrat en alternance, cumul de missions en intérimaire, création d'entreprise) soit par une formation qualifiante.

42,6% de sorties positives pour le pôle rouennais, ce qui représente 157 personnes réinsérées, dont 72% en poste.

40,4% de sorties positives pour le pôle elbeuvien, ce qui représente 84 personnes réinsérées, dont 62% sont en poste.

CLAUDE D'INSERTION DANS LES MARCHÉS PUBLICS

Les clauses d'insertion dans les marchés publics ont pour objectif de favoriser l'embauche de personnes en difficulté dans le cadre de la commande publique.

En 2010, 25 opérations ont été sous maîtrise d'ouvrage de la CREA, pour 65 opérations au total.

D'autre part, la Communauté a assisté 9 maîtres d'ouvrages : communes du territoire (Canteleu, Rouen, Elbeuf, Saint-Aubin-Épinay) ou bailleurs sociaux.

Les résultats 2010

- 65 opérations (+22 opérations/2009, 43% sont des opérations de la CREA)
- 99 entreprises concernées
- 117 171 heures d'insertion
- 240 salariés ont bénéficié d'une offre d'emploi « clause » dont 12,5% de femmes
- 150 offres d'emplois (soit 1,4 salariés pour 1 offre)
- 28% de chantiers co-financés par l'ANRU
- 129 salariés résident en ZUS ou QP CUCS soit 54% des salariés
- 54% de salariés ont accédé à un CDD de plus de 6 mois ou CDI pendant ou après clause

	Nbre d'heures	Nbre de salariés	Nbre d'H /salarié
PLIE ROUEN			
CDI	23 566	23	1 024 H
CDD	60 656 *	104	583 H
Intérim d'insertion	23 350	66	354 H
Intérim classique	5 534	30	184 H
Total	113 105	223	

	Nbre d'heures	Nbre de salariés	Nbre d'H /salarié
PLIE ELBEUF			
CDI	1 600		
CDD	63		
CTT insertion	2 408		
Total	4 071		

*dont 33 934 heures portées par le GEIQ BTP en Contrat de professionnalisation et dont 2336 heures en CDI portées par des entreprises d'insertion

SOUTIEN À L'ACTIVITÉ DES ESAT-EA DU TERRITOIRE DE LA CREA

Dès 2007, la Communauté de l'Agglomération Rouennaise (CAR) a soutenu l'activité des ESATs (établissement et services d'aide par le travail)-EA (entreprises adaptées) implantés sur son territoire en les faisant mieux connaître auprès des donneurs d'ordre publics mais également des entreprises. En étroite

relation avec les établissements, elle a ainsi apporté son soutien dans des actions de communication (création et diffusion d'une plaquette sur leurs activités, création et mise à jour du site Internet <http://www.esat-ea.eu>).

Au 1^{er} janvier 2010, les élus de la CREA ont souhaité poursuivre la démarche engagée par la CAR. Ainsi, la Communauté réserve certains marchés publics aux ESAT-EA. En matière de communication, elle poursuit son action en assurant la mise à jour des informations et le réassort des plaquettes.

Ces actions vont être poursuivies et approfondies, notamment avec le projet d'établir en 2011 une charte et un label, dans l'objectif de promouvoir la qualité de service fournie par ces établissements.

AUTRES ACTIONS EN MATIÈRE D'ÉDUCATION ET D'ACCÈS A L'EMPLOI

Chantiers locaux d'insertion au Pôle de Proximité de Duclair

La CREA a reconduit le soutien financier aux associations du Bateau de Brotonne et de la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) de Duclair pour des actions réalisées dans le cadre de leur chantier d'insertion sur le territoire des 14 communes membres de l'ex-communauté de Communes Seine Austreberthe (CCAS).

En 2010, 8 des 14 communes du Pôle de Proximité de Duclair ont fait appel aux chantiers d'insertion de ces deux structures, pour un montant total de 9 000€.

Dans le cadre du C.U.C.S.

Dans le cadre du C.U.C.S., de nombreuses autres actions sont menées en faveur de l'éducation et de l'accès à l'emploi. Voir ci-dessous.

Cohésion sociale/politique de la ville

La CREA soutient, dans le cadre de sa compétence en matière de politique de la ville, plusieurs actions intercommunales, en particulier au titre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (C.U.C.S.).

Le C.U.C.S. définit les orientations communes de la CREA et de l'Etat en matière de politique de la ville. Le contrat a été signé en 2007 et sa mise en œuvre est prévue jusqu'au 31 décembre 2014.

Le C.U.C.S. concerne 17 communes de la CREA. Sur le territoire rouennais : Amfreville-la-Mivoie, Canteleu, Darnétal, Déville lès Rouen, Grand-Couronne, Grand-Quevilly, Maromme, Notre-Dame-de-Bondeville, Oissel, Petit-Quevilly, Rouen, Sotteville-lès-Rouen et Saint-Etienne-du-Rouvray. Sur le territoire elbeuvien : Caudebec-lès-Elbeuf, Cléon, Elbeuf et Saint-Aubin-lès-Elbeuf.

Les actions intercommunales qui ont été conduites en 2010 au titre de la politique de la ville concernant trois principaux champs d'intervention : la lutte contre les discriminations et l'accès à la citoyenneté, la prévention en matière de santé et l'accès à l'emploi des publics issus des communes relevant de la politique de la ville.

2010 EN CHIFFRES

Santé : bilan du projet de sensibilisation au dépistage des cancers

- 23 actions de sensibilisation ont été mises en œuvre par les chefs de projets et professionnels de terrain des communes

- Un total de 971 professionnels et habitants ont été sensibilisés sur les communes de la géographie prioritaire du C.U.C.S.

Accès à l'emploi

- 9 antennes de proximité d'Ateliers de Pédagogie Personnalisée

- 8 communes ont accueilli le chantier d'insertion intercommunal

- 25 348 personnes accueillies par les chargés d'accueil de proximité

Le budget du C.U.C.S.

Le budget global du programme d'actions 2010 du C.U.C.S. (actions communales et intercommunales confondues, et hors dispositifs spécifiques) s'élève à 14 668 970 €, dont 2 768 081 € pour les actions

intercommunales du C.U.C.S.

La participation de la Communauté d'Agglomération au financement d'actions relevant de la politique de la ville s'élève, en 2010, à 904 837 €.

ÉGALITE DES CHANCES, LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET ACCÈS A LA CITOYENNETÉ

En matière de lutte contre les discriminations et d'accès à la citoyenneté, la CREA a reconduit en 2010 le versement d'une subvention au Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples (MRAP). L'action conduite par cette association a consisté à organiser des permanences d'aide et de conseil juridiques pour les personnes victimes de discriminations. Cette association a également mené 22 actions pédagogiques dans les établissements scolaires ou encore les centres de loisirs afin de sensibiliser le public au phénomène du racisme.

Toujours en faveur de l'intégration, La CREA a attribué en 2010 une subvention à l'Association de Solidarité avec les Travailleurs Immigrés (ASTI) pour une action d'accès aux droits et de lutte contre les discriminations. L'accès au droit fait partie des priorités du C.U.C.S. À ce titre, la Communauté d'Agglomération est membre, depuis 2007, du Conseil Départemental d'Accès au Droit (C.D.A.D.) de Seine-Maritime. La CREA a versé

en 2010 une subvention de 16 740€ au C.D.A.D. et contribue ainsi à la mise en œuvre de la politique d'aide à l'accès au droit à l'échelle de son territoire.

Sur le territoire elbeuvien, la thématique de l'accès au droit fait partie intégrante du service proposé par la Maison de la Justice et du Droit intercommunale qui a connu une forte activité en 2010. Pas moins de 14 196 personnes ont été reçues à la Maison de la Justice et du Droit d'Elbeuf.

2010 peut être considérée comme l'année de consolidation et du développement de la mission égalité des chances et lutte contre les discriminations.

Les différentes actions menées ont renforcé la nécessité de cette mission, répondant à des besoins et des attentes sur des enjeux du nouveau territoire CREA.

Le Forum Diver(C)ités

Il s'agit d'un rassemblement fédérateur des acteurs locaux (associatifs, institutionnels, socio-économiques...) qui permet de poursuivre la dynamique engagée par la CREA, sur la thématique des discriminations. Le forum Diver(C)ités permet de partager des points de vue et d'ouvrir des espaces de travail qui ont abouti à une meilleure connaissance des sujets et des partenaires, et à des pistes de réflexion et d'action.

Le Forum en quelques chiffres : 15 jours de programme, avec 13 lieux d'expositions - Tout Public

- près de 150 personnes ont participé à la projection gratuite du film « Voyage en Bourgeoisie » en soirée au cinéma CinéCité à Rouen

- 13 lieux ont présenté des expositions portant sur de nombreux thèmes autour des discriminations (Égalité Homme/Femmes, Handicap, Racisme, Diversité...). Ces expositions proposées en partenariat avec plusieurs structures associatives et municipales, ont permis de valoriser les ressources du territoire en matière d'outils pédagogiques.

Public jeune

- près de 50 personnes (de 9 à 14 ans) ont participé activement à l'animation « La Bande à Ed », en échangeant autour de l'exposition « Ed, un handicapable parmi d'autres ».

- près de 25 jeunes (8-12 ans) du centre de loisirs Robert-Doisneau du Trait, ont participé à l'animation « jeu de loi, Racisme hors-Jeu », avec le MRAP.

Agents de la CREA

- Une exposition, mise à disposition par la HALDE, a été disposée sur plusieurs sites de travail des agents de la CREA, et a permis de communiquer et sensibiliser, en interne, sur les discriminations et sur la HALDE.

Cette action a bénéficié du soutien financier de l'ACSE et du FIPHFP.

L'Observatoire des discriminations

L'année 2010 a permis de débiter un travail de réflexion, avec les partenaires, sur la structuration de cet Observatoire autour de la réalisation de diagnostics. Les objectifs poursuivis sont d'identifier les acteurs, les actions et les outils, d'objectiver le contexte local par le recueil et l'analyse de données, d'identifier les difficultés, les attentes et les besoins non couverts, ainsi que de proposer une stratégie d'intervention.

En 2010, un cahier des charges a été établi pour une étude, financée par l'ACSE, portant sur les discriminations liées au sexe et à l'origine, dans l'accès aux études supérieures et dans l'accès aux stages, sur l'ensemble du territoire de la CREA. Cette étude sera réalisée en 2011.

Afin de compléter le diagnostic de l'ACSE, 2010 a vu la validation du projet de lancer des groupes de travail spécifiques en sollicitant les partenaires. Ces groupes pourront élaborer des diagnostics, qui alimenteront l'Observatoire et serviront de base à la rédaction du futur plan de prévention et de lutte contre les discriminations. Un accompagnement méthodologique de ces groupes est prévu par un prestataire extérieur en 2011.

Citoyenneté

La Maison de la Justice et du Droit

La MJD constitue un équipement de proximité qui prend tout son sens dans la conjoncture difficile. Elle facilite l'accès au droit et le suivi judiciaire.

La MJD d'Elbeuf a clôturé son activité 2010 avec



une légère diminution de 12% par rapport à l'année précédente. 14 196 personnes y ont été reçues cette année. Elle couvre le secteur géographique de l'ex Agglo d'Elbeuf avec 57000 résidents. L'équipe de permanents est composée de 3 personnes.

Le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) a connu une diminution d'activité. La participation de la coordinatrice à un réseau sur les violences intra-familiales mis en place par l'UTAS devrait permettre de mieux identifier l'action du CIDFF auprès des partenaires et d'augmenter la fréquentation en 2011. Concernant les services judiciaires décentralisés, ils ont connu une augmentation significative (+16%), ce qui montre que la MJD d'Elbeuf joue entièrement son rôle de service de proximité. L'augmentation la plus marquante est celle de l'ATMP (Association Tutélaire Majeurs Protégés) où trois délégués à la tutelle assurent chacun une permanence hebdomadaire. À noter que les mesures du SPIP (Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation) et de la PJJ (Protection Judiciaire de la Jeunesse) ont également augmenté.

La médiation scolaire

En 2010, 446 interventions ont été effectuées par le médiateur à la demande des chefs de différents établissements scolaires. Le médiateur participe également régulièrement aux réunions de cellules de veille de la Mairie d'Elbeuf sur les thèmes « Sécurité dans les collèges » et « Violences aux abords des collèges ». Il réalise des interventions en classe sur le thème du respect de la loi, de la citoyenneté et de la violence.

LE CONTRAT LOCAL DE SECURITE DANS LES TRANSPORTS

Le Contrat Local de Sécurité des Transports en Commun de l'Agglomération Rouennaise, initialement signé en décembre 2005, a été reconduit en janvier 2011 pour une durée de cinq ans. Il a été élargi dans le cadre de la création de la CREA au réseau elbeuvien.

Les signataires du CLST sont l'État, le Parquet, la CREA, la TCAR, et TAE.

Le CLST est composé de 9 fiches actions qui font l'objet d'un travail partenarial très étroit et opérationnel :

- Pôle médiation transport
- Vérificateurs de perception
- Actions pédagogiques
- Équipements de vidéosurveillance
- Réactivité aux phénomènes d'insécurité
- Observatoire d'ambiance et cellule de veille
- Réseau intercommunal des responsables Prévention/ Sécurité
- Équipements de radio
- Actions de recouvrement des amendes

L'ensemble de ces fiches actions est coordonné et animé par le chargé de mission de la CREA du CLST. L'objectif repose sur la nécessité de faire le lien permanent et opérationnel entre le dispositif, le terrain et les partenaires institutionnels (Police Nationale, TCAR, TAE, Parquet, État, Commune...)

ACCÈS A LA PRÉVENTION EN MATIÈRE DE SANTE

Dans le domaine de l'accès à la prévention en matière de santé, la CREA a poursuivi son partenariat avec le Centre Régional d'Éducation à la Santé (CRES) pour la mise en œuvre d'une action de sensibilisation au dépistage des cancers auprès des publics issus des sites de la géographie prioritaire du C.U.C.S. D'autre part, un Atelier Santé Ville intercommunal a été expérimenté sur le territoire rouennais du C.U.C.S

L'atelier Santé Ville

L'atelier Santé Ville du pôle de proximité d'Elbeuf a été créé dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale. Ses objectifs sont multiples. Cet outil vise à réduire les inégalités en améliorant l'accès aux soins et la prévention des personnes en situation précaire. Ainsi, l'atelier promeut une approche partenariale de la santé en permettant une plus grande cohérence d'action sur le territoire. Il soutient ainsi la mise en place d'actions de prévention en favorisant l'accès aux soins, contribue au développement des compétences des acteurs, et valorise les démarches de promotion de la santé initiées sur le territoire.

L'Atelier Santé Ville est rattaché au pôle de proximité d'Elbeuf de la CREA. En 2010, la zone d'intervention du dispositif est maintenue sur l'ensemble des 10 communes de l'ex-Agglo d'Elbeuf.

Le nombre d'acteurs participant à l'Atelier Santé Ville est en constante hausse : en mai 2011, le réseau comptait 404 participants, salariés, bénévoles ou professionnels de santé libéraux exerçant au sein de 221 structures.

Un Point Relais Documentation en Éducation pour la Santé (PRDES) a été mis en place en 2009, en partenariat avec le Comité Régional d'Éducation pour la Santé. Ce service de proximité permet aux acteurs éducatifs, sanitaires et sociaux du territoire de mener une première recherche documentaire correspondant à leur projet, de retirer les supports de prévention nécessaires à la réalisation de leurs actions et d'emprunter les outils d'intervention adéquats.

L'équipe apporte son soutien à de nombreux projets comme le renouvellement du groupe "Santé et Sexualité" mis en place en 2008 et des nouvelles actions autour de ce chantier, le développement du groupe "Santé bucco-dentaire" avec la mise sur pied de l'action "Bonjour les dents!" au printemps 2010, le développement d'actions



comme "Mobilisons nous contre le diabète!" portant sur la nutrition et l'activité physique et bien d'autres.

Les objectifs de 2010 étaient de continuer à développer les interactions entre professionnels de santé et les autres catégories d'acteurs, et de redéfinir les priorités d'action en concentrant les énergies sur un nombre plus restreint de chantier. L'implication des professionnels de santé libéraux et hospitaliers dans la concertation et l'organisation de projets de prévention sur le territoire elbeuvien sont croissants.

L'année 2011 doit permettre d'avancer sur 2 points : la mise en place d'outils de communication plus performants (ouverture d'un site dédié) et les travaux préparatoires à la redéfinition des priorités d'action collective au sein du réseau.

ÉDUCATION ET ACCÈS A L'EMPLOI

Dans le domaine de l'accès à l'emploi, la CREA a renouvelé en 2010 son soutien financier aux Ateliers de Pédagogie Personnalisée qui sont des espaces de formation s'adressant aux personnes de plus de 16 ans sorties du système scolaire. Ces ateliers, individualisés et basés sur le volontariat, constituent donc un tremplin vers l'emploi pour une population en situation précaire. 9 antennes de proximité existent sur le territoire et 25 348 personnes y ont été accueillies.

En partenariat avec l'association Éducation et Formation, la CREA soutient un chantier d'insertion intercommunal dont l'objectif est de favoriser le retour à l'emploi de personnes durablement exclues du marché du travail.

8 communes ont accueilli un chantier en 2010.

Enfin, la CREA a initié en 2010 un partenariat avec l'association Util'Emploi pour l'organisation de deux modules « Projection » en direction des publics issus des communes du C.U.C.S. du territoire rouennais. Cette action a pour objectif de permettre au public le plus en difficulté et le plus éloigné de l'emploi d'entrer dans un processus dynamique d'insertion professionnelle, sociale et culturelle, en favorisant l'autonomie.

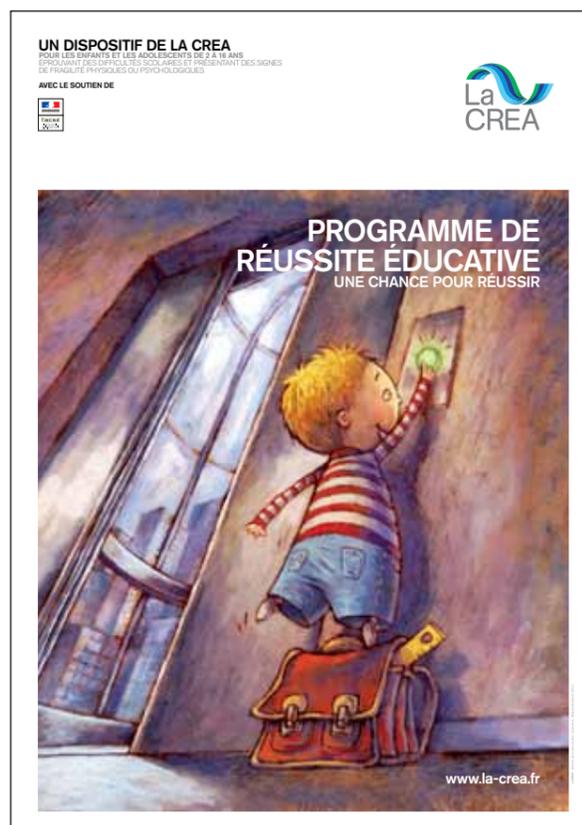
Le PRÉ

Depuis mi-2007, L'agglomération d'Elbeuf a mis en place le Programme de Réussite Éducative (PRE). Depuis le 1er janvier 2010, la CREA assure la continuité de ce dispositif. Il s'articule sur 3 ans et bénéficie d'un budget de 225 000€ par an. Il s'adresse aux enfants et adolescents de 2 à 16 ans qui éprouvent des difficultés scolaires, qui présentent des signes de fragilité et qui ne bénéficient pas d'un environnement social, familial ou culturel favorable à leur réussite.

Le PRE repose sur la proposition de parcours personnalisés de réussite et sur la mise en œuvre d'actions collectives et semi-collectives : les parcours personnalisés de réussite sont proposés aux enfants en difficultés cumulées ; repérés notamment par les enseignants et accompagnateurs scolaires. Leur situation est examinée par des Équipes Pluridisciplinaires de Soutien locales qui examinent les difficultés et atouts potentiels de l'enfant afin de lui proposer un parcours personnalisé de réussite. Les actions collectives et semi-collectives sont quant à elles définies en fonction des objectifs prioritaires du PRE et s'adressent aux enfants de la région d'Elbeuf. Elles visent d'une façon générale à développer la co-éducation et à assurer la compréhension et la prise en charge des difficultés des enfants et des adolescents.

Six équipes pluridisciplinaires de soutien ont été constituées sur l'agglomération afin d'examiner les situations des enfants éligibles au programme, de repérer leurs atouts et difficultés et de proposer un parcours de réussite.

Au total 218 enfants sont aidés par le PRE, 60 d'entre eux ont déjà achevé leur parcours et la situation de 12 enfants est toujours en analyse.



Solidarité Internationale

La loi n°2005-65 dite « Oudin-Santini », adoptée le 9 février 2005, permet aux établissements publics de coopération intercommunale comme la CREA d'affecter jusqu'à 1% de leur budget, financé par le prix de l'eau, à des actions de solidarité internationale et des actions d'aide d'urgence dans le domaine de l'eau et de l'assainissement.

Dans ce cadre, la CREA consacre chaque année un budget de 100 000 euros à des actions de coopérations supervisées par sa mission « Coopération décentralisée ».

COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

La construction d'un réseau de distribution d'eau potable à Madagascar avec l'association Électriciens sans Frontières

L'association Électriciens Sans Frontières (ESF) œuvre à Madagascar depuis 1997, notamment en faveur de la Commune Urbaine d'Ambalavao où, en lien avec les autorités locales et l'Association des usagers de l'eau du district d'Ambalavao, l'association a engagé la réalisation d'un projet global de « Réseau d'eau potable et d'assainissement de la Commune Urbaine d'Ambalavao ».

La CREA versera à Électriciens sans Frontières 58% du coût du projet, soit un financement de 92 100 euros sur un budget total en réseaux d'adduction d'eau de 157 800 euros.

L'accès à l'eau potable au Burkina Faso avec les associations X'Nature et CODEGAZ

Sur l'ensemble du territoire burkinabé, l'alimentation en eau reste une préoccupation prioritaire. La CREA a donc soutenu en 2010 deux associations ayant pour vocation l'aide humanitaire des populations de pays en développement.

Un protocole d'accord a été conclu entre l'association X'Nature France – Burkina Faso et SOS Sahel international Burkina Faso (ONG disposant des ressources logistiques et des compétences techniques nécessaires) le 3 décembre 2010, pour la réalisation d'un forage qui permettra d'alimenter en eau quatre

villages. La CREA s'engage à verser à X'NATURE la somme de 12 035 euros, soit la totalité des dépenses nécessaires, pour cette opération qui sera réalisée en 2011.

D'autre part, en 2009, l'association CODEGAZ avait dressé avec les élus locaux burkinabé une liste de quarante six forages prioritaires à réhabiliter. Entre mars 2007 et janvier 2010, deux forages neufs ont été réalisés et trente quatre forages existants ont été réhabilités en partenariat avec CODEGAZ.

Afin de réaliser une partie du reste des quarante six réhabilitations jugées prioritaires, la CREA s'est engagée dans un projet de réhabilitation de cinq forages en 2011. Elle apporte donc son soutien financier à hauteur de 25 500 euros portant le nombre total d'ouvrages créés ou réhabilités à 41. L'opération a été réalisée entre mi-décembre 2010 et fin janvier 2011.

JUMELAGE OISSEL/FORT DAUPHIN (MADAGASCAR)

La ville d'Oissel est jumelée depuis l'année 2000 à la commune Urbaine de Fort Dauphin (Madagascar). Deux associations existent pour animer ce jumelage : les « Amis de Fort Dauphin » à Oissel et les « Amis d'Oissel » à Fort Dauphin.

La cherté de la vie et la difficulté d'accès au système bancaire ont amené l'association des « Amis d'Oissel » à proposer un projet de microcrédits pour aider les habitants de Fort Dauphin et soutenir l'économie locale tournée vers l'agriculture, la pêche, le commerce et l'artisanat.

La CREA, en lien avec la ville d'Oissel, a choisi de soutenir ce projet de microcrédits à Fort Dauphin à hauteur de 25 000 euros, qui devaient abonder la réalisation d'un centre culturel. Un compte-rendu des opérations réalisées sera ensuite fourni à la CREA.

ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

La création d'aires d'accueil a été rendue obligatoire pour les communes de plus de 5000 habitants par la loi Besson de 1990, renforcée par celle du 1er juillet 2000.

La Communauté d'Agglomération Rouen Elbeuf Austreberthe a décidé de se saisir du dossier sur l'accueil des gens du voyage et d'aider les communes à organiser l'accueil dans les meilleures conditions possibles.

L'année 2010 a vu l'arrivée de nouveaux secteurs pour l'accueil des gens du voyage, il s'agit du pôle de proximité d'Elbeuf doté d'une aire d'accueil de passage de 4 emplacements et du secteur du Trait avec une aire d'accueil de semi-sédentarisation de 6 emplacements. Une organisation commune et identique des modes de

fonctionnement a été rendue obligatoire pour traiter de manière équitable l'ensemble des nomades passant sur le territoire CREA.

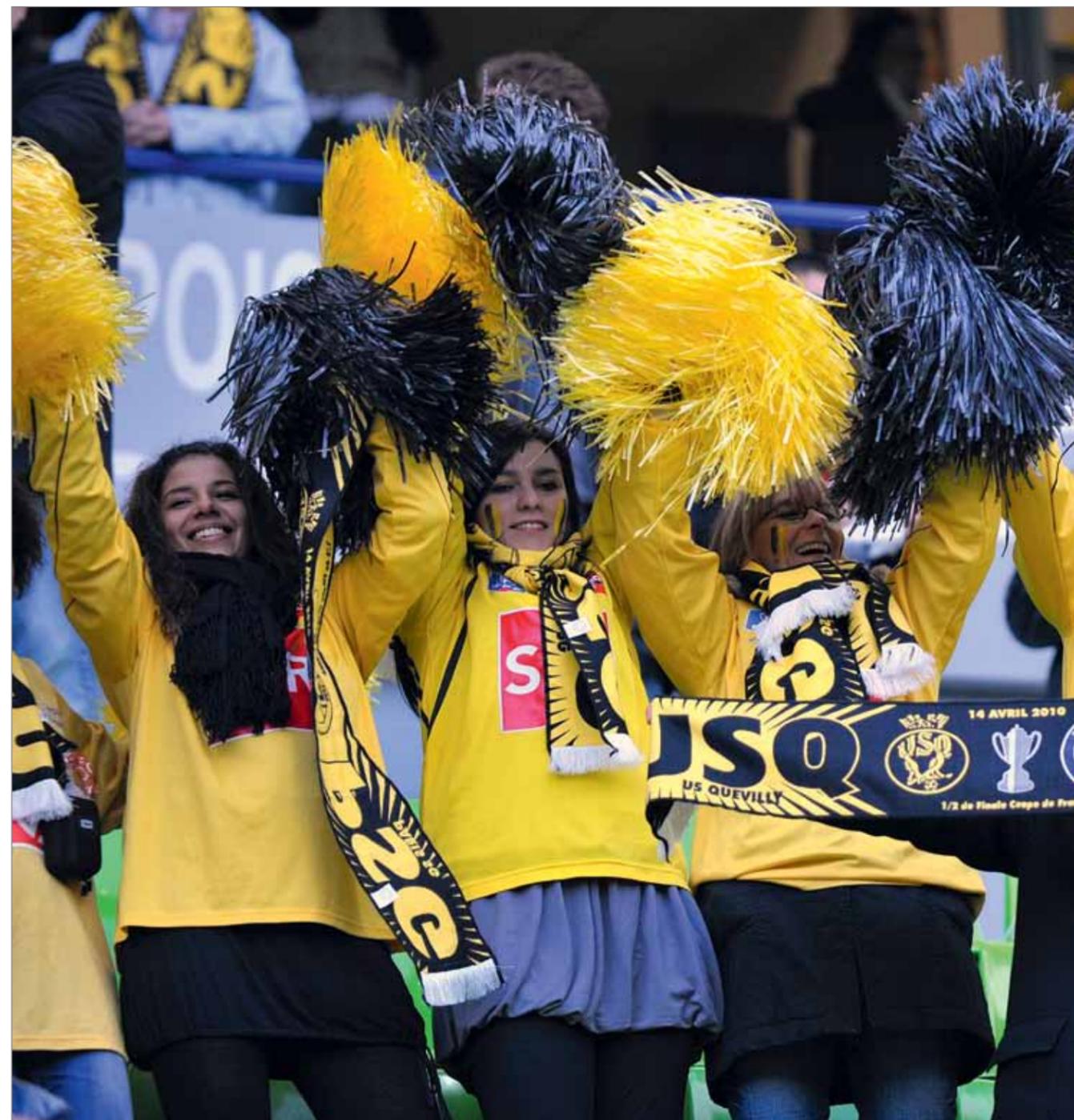
Depuis l'année 2010, une troisième génération d'aire d'accueil est en cours de réalisation, celle-ci prend en compte l'évolution des modes de vie des gens du voyage et l'allongement des durées de stationnement. Nous privilégions un stationnement de qualité avec des structures individualisées par emplacement. Les aires seront donc de petites entités (5 à 12 emplacements) avec une fermeture des espaces cuisine. C'est-à-dire, que les personnes pourront utiliser cet espace toute l'année contrairement à la seconde génération d'aires d'accueil. Le but et l'objectif de cette démarche est une appropriation positive des lieux de vie reconnus comme un quartier de la commune. L'habitat adapté prend forme sur nos sites d'accueil.

La CREA travaille également, dans le cadre de la politique de la ville, et en partenariat avec l'association Relais Accueil Gens du Voyage, qui prend en charge l'accompagnement social des gens du voyage. Elle assure le lien entre la population et les institutions, en travaillant sur l'insertion professionnelle, la parentalité et la scolarisation.



La CREA

OUVERTE, CURIEUSE ET SPORTIVE



Permettre l'accès à la culture et au sport au plus grand nombre est l'une des priorités de la CREA. C'est pourquoi elle soutient et/ou organise des manifestations et des dispositifs qui permettent à chacun de se cultiver et de se dépenser sur le territoire.

Avec la 11^e édition des Transeuropéennes, la Communauté a offert à chacun une occasion de découvrir des artistes de l'Europe entière. Depuis plus de 10 ans, ce festival est un véritable succès.

La CREA poursuit son ouverture sur le monde en initiant en 2010 un partenariat avec la ville de Tianjin en Chine.

Partenariat CREA-Tianjin

Suite à la rencontre du 26 janvier 2010 avec Huang Xingguo, le Maire de Tianjin, le principe d'une coopération entre la CREA et la ville de Tianjin a été acté dans les domaines du tourisme, de l'enseignement et des échanges universitaires, de l'économie, de la recherche, de l'environnement, de la culture et du sport.

Tianjin est une ville se situant à cinquante kilomètres de Pékin, elle dépasse les neuf millions d'habitants et est la cinquième plus importante zone urbaine en Chine continentale, derrière Pékin, Shanghai, Canton et Shenzhen.

RENCONTRES ET ÉVÉNEMENTS

La première concrétisation de ce partenariat a eu lieu en juin 2010 puisque la CREA a accueilli une délégation de l'école des Beaux-Arts de Tianjin à l'occasion de la première édition du festival Normandie Impressionnistes.

De nombreux événements et rencontres ont été prévus pour 2011 et 2012, comme par exemple la venue de sportifs chinois pour l'inauguration du Palais des Sports, des rencontres entre chefs d'entreprises afin de nouer des liens entre les deux ports, ou encore la présence de la CREA au forum national sur le tourisme à Tianjin au cours duquel elle pourra promouvoir la destination Rouen - Vallée de Seine.



Jeunesse et vie étudiante

CONCOURS CREA'CTIFS

Créa'ctifs est un appel à projets annuel auprès des jeunes dont l'objectif est de soutenir financièrement leurs initiatives éco-citoyennes en relation avec les compétences de la CREA.

Les lauréats du concours peuvent ainsi obtenir une subvention pouvant atteindre les 5 000€, le règlement du dispositif prévoit des financements complémentaires par des partenaires financeurs notamment la CDC (Caisse des Dépôts et Consignations).

Après une première session en 2009 portée à l'époque par la Communauté de l'Agglomération Rouennaise, la CREA a assuré la continuité du dispositif en l'élargissant à tout le territoire. Aussi le dispositif a évolué notamment du point de vue de l'âge des candidats qui est passé de 18-25 ans à 18-30 ans.

Lors de la session 2010, 40 candidatures ont été reçues, et 12 jeunes ont été primés. Le budget total alloué par la CREA est de 58 520,28 € avec une participation de la CDC de 15 000 €.

VIE ETUDIANTE

Le service Jeunesse Étudiante, en collaboration avec les Directions des transports, de la culture et de l'habitat, a dressé un état des lieux des actions de la CREA en faveur des étudiants. Cet état des lieux a été présenté aux élus des communes membres dans le cadre du groupe de travail jeunesse, vie étudiante.

Les relations avec les associations étudiantes, ainsi que les associations qui gravitent autour de la vie étudiante ont été développées. Il en résulte des partenariats fructueux pour l'insertion des jeunes en général et des étudiants en particulier.

Dans le cadre du Forum diver(c)ités du 10 décembre 2010, le service Jeunesse Étudiante a collaboré avec le service politique de la ville, cohésion sociale, santé, citoyenneté pour la mise en place d'une table ronde dédiée à la discrimination et vie étudiante. En général ce service traite au quotidien de demandes variées relatives à la jeunesse et à la vie étudiante.



Culture

11^e EDITION DES TRANSEUROPEENNES

La chanteuse Sapho était la marraine de la 11^e édition des Transeuropéennes. La thématique de cette édition était L'impressionnisme.

Au total, pas moins de 49 formations artistiques et pluridisciplinaires (musique, danse, théâtre, conte, marionnettes...) ont assuré le spectacle. Parmi elles 18 nationales, 12 locales et 19 européennes pour un total de 17 pays représentés dont un invité exceptionnel : la Corée. Une manifestation importante qui a rassemblé 810 artistes dont les 2/3 venaient du monde amateur.

Cette 11^e édition fut un succès puisqu'au total 174 manifestations (spectacles scolaires ou tout public) ont eu lieu dans pas moins de 44 communes différentes, et environ 28 000 personnes s'y sont rendues. Parmi ces spectateurs, on retrouve un public scolaire toujours aussi nombreux. En effet, 12 000 élèves et enfants issus des établissements de l'agglomération et des accueils de loisirs ont participé au festival.

Pour cette 11^e édition des Transeuropéennes 90 personnes ont été recrutées pour s'occuper de l'accueil, de l'organisation, de la restauration, de la billetterie...

ANIMATIONS Nuit des toiles

Ce programme de diffusion de films en plein air, proposé aux communes de moins de 4 500 habitants, fut une belle réussite, puisque plus de 1 000 spectateurs ont pu voir ou revoir des films autour du thème « de la peinture... à l'eau » faisant écho au Festival Normandie Impressionniste et à l'anniversaire des crues de la Seine de 1910.

Château Robert le Diable

Deux événements sont organisés chaque année dans ce château en cours de réhabilitation. Le premier se déroule au printemps, il a permis à 3 000 visiteurs réunis de découvrir des animations autour des métiers d'autrefois. Le second a eu lieu à l'occasion des « Journées du Patrimoine », des 18 et 19 septembre. Plus de 1 500 passionnés ont découvert le site et des visites commentées de l'ensemble du château ont été proposées.

Les Ateliers du mercredi

Des activités de pratique artistique sont proposées aux enfants des accueils de loisirs. Cette année 350 enfants venus de 28 communes se sont rassemblés sur des ateliers de danse, graffiti, musique, théâtre équestre, d'écriture et de bandes dessinées, réalisant à chaque fois une œuvre collective. Coût : 14 805 €.



Un soir, des savoirs

25 conférences gratuites sont proposées dans les communes sur la base d'un catalogue élaboré en partenariat avec l'Université de Rouen. 25 thèmes des plus variés ont permis de réunir environ 600 passionnés, néophytes ou curieux, désireux d'apprendre sans se prendre la tête, dans 25 communes de notre territoire. Coût : 5 250 €.

CENTRE D'ARCHIVES PATRIMONIALES ELBEUF

Le Centre d'archives patrimoniales a participé à la programmation culturelle de la Fabrique des Savoirs en synergie et en complémentarité avec le Musée et le service de l'Architecture et du Patrimoine. Plusieurs actions de valorisation ont été proposées au public :

- visites insolites qui ont permis de faire découvrir les locaux de conservation et les problématiques liées au traitement des archives.
- visites commentées « Trésors d'archives » qui sont une occasion de transmettre des connaissances historiques autour d'une sélection de pièces originales du patrimoine écrit des communes.
- ateliers de découverte destinés au jeune public (initiation à la calligraphie...).
- ateliers pédagogiques en lien avec les programmes scolaires des classes du primaire jusqu'au lycée (le travail des enfants au XIX^e siècle, la Seine et les activités autour du fleuve).

Le bilan 2010 en quelques chiffres

Fréquentation du public toutes activités -> 876
Enrichissement des fonds iconographiques par numérisation -> 299 documents
Enrichissement des fonds historiques par don -> 73 ml (mètres linéaires)

EXTENSION DU LABEL VILLES ET PAYS D'ART ET D'HISTOIRE AU TERRITOIRE DE LA CREA

Ce label qualifie les communes et leurs groupements qui, conscients des enjeux que représentent l'appropriation du patrimoine par les habitants, s'engagent dans une démarche active de connaissance, de conservation, de médiation et de soutien à la qualité architecturale et au cadre de vie.

La ville de Rouen et les 10 communes du territoire d'Elbeuf détiennent déjà ce label, respectivement depuis 2002 et 2008. L'objectif de la CREA est donc de candidater à l'obtention du label Villes et Pays d'Art et d'Histoire à l'échelle de ses 71 communes.

L'année 2010 a été consacrée à la rédaction du dossier de candidature dans lequel la CREA doit s'attacher à montrer son engagement pour le renforcement de son identité et de son attractivité, pour l'amélioration de son cadre de vie et pour la valorisation de son patrimoine.

Sports

En 2010, la politique sportive de la CREA était pilotée par l'ex-CAR d'une part, et par les Pôles de Proximité d'autre part. L'harmonisation des objectifs et des pratiques était en cours.

ACTIONS MENÉES SUR LE TERRITOIRE DE L'EX-CAR

Soutien aux clubs sportifs

Dans le cadre de conventions d'objectifs dont l'équipe première avait atteint au mieux le niveau national, la CREA a apporté un soutien financier à 32 associations sportives. Aux termes de ces conventions, les clubs s'engagent à participer à la mise en œuvre de la politique sportive de la CREA, principalement dans 2 secteurs : le développement des pratiques sportives chez les jeunes et l'utilisation du sport comme outil d'insertion.

Beaucoup d'opérations engagées par les différents clubs connaissent un franc succès, c'est le cas de « Soyons sport » avec le SPO Rouen basket-ball ou encore « Agglo Tour » avec le stade Sottevillais 76.

Soutien aux manifestations sportives

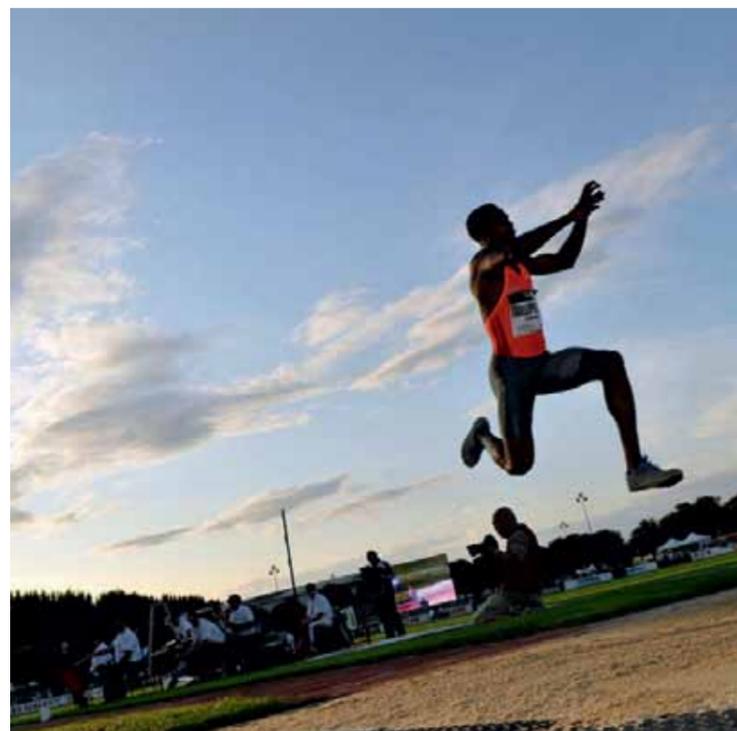
La CREA a consacré en 2010 un budget important pour soutenir 6 manifestations sportives majeures et a soutenu une douzaine de manifestations par l'achat de prestations comme le Tour de Normandie cycliste, le Tournoi international de football organisé par la ville d'Oissel ou encore le Championnat de France scolaire de Tennis de table organisé par l'UNSS.

Fonds de concours

La CREA a mis en place un dispositif permettant le versement de fonds de concours aux communes pour la construction ou l'extension d'équipements sportifs. Les équipements concernés ne relèvent pas de l'intérêt communautaire, mais leur rayonnement dépasse celui d'une seule commune.

2 communes ont bénéficié de ce versement en 2010 :

- Grand-Couronne pour des travaux dans le stade aquatique Alex-Jany
- Sotteville-lès-Rouen pour l'éclairage du stade Jean-Adret



ACTIONS MENÉES PAR LES PÔLES DE PROXIMITÉ

En 2010, le Pôle de Proximité d'Elbeuf a apporté un soutien financier à 21 clubs sportifs dont l'équipe première avait atteint au mieux le niveau régional. Il a également soutenu 20 manifestations sportives d'ampleur régionale ou nationale.

Ludisport 76

Ce dispositif consiste à proposer une activité sportive sur le temps périscolaire et extra-scolaire aux enfants de 6 à 11 ans inscrits à l'école élémentaire à raison d'une séance par semaine afin de leur permettre de découvrir diverses activités. Les activités proposées sont diverses, Ludisport propose du football, des jeux d'adresse, du tir à l'arc, du rugby, du tennis de table, du cirque ...

14 communes des Pôles de Proximité d'Elbeuf et de Duclair ont adhéré au dispositif, pour 728 enfants sensibilisés à la pratique sportive.

Les minis-athlons

LA CREA en partenariat avec l'Éducation Nationale a organisé la 7^e édition des 'Mini-athlons' à destination des classes de CE2, CM1 et CM2 des écoles publiques du secteur elbeuvien.

Le déroulement de cet événement se décline en quatre épreuves d'athlétisme : sauts en multibonds, une course d'endurance, une course de haies et un lancer de vortex. Cette manifestation d'athlétisme a rassemblé 1 884 élèves (record depuis l'existence de cette manifestation) sur 4 journées.

